

**RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL  
2019 DE SARTHE NUMERIQUE**



Avec la participation financière de :



et les Communautés de communes membres de Sarthe Numérique



## Table des matières

<b>I. Présentation du Syndicat mixte Sarthe Numérique .....</b>	<b>5</b>
<b>II. 2019 : un nouvel élan pour l'aménagement numérique de la Sarthe .....</b>	<b>7</b>
<b>III. Présentation des services rendus par Sarthe Numérique au 31 décembre 2019 .....</b>	<b>12</b>
1. Volet commercial .....	12
a. Tableaux de Bords .....	12
b. Le marché Grand Public .....	13
c. Le Marché Entreprise .....	16
2. Volet technique .....	17
3. Volet financier .....	18
a. Finances du Syndicat mixte .....	18
-Compte administratif 2019 .....	18
-Etat de la dette .....	19
-Le financement des Communautés de communes .....	20
-Le financement du Département de la Sarthe .....	20
-Le financement de l'État dans le cadre du Plan France Très Haut Débit .....	20
-Le financement du Conseil régional des Pays de la Loire .....	21
-Le financement de l'Union Européenne .....	21
b. Patrimoine constitué par Sarthe Numérique dans le cadre du contrat Sartel .....	22
c. Suivi de la concession Sartel THD : principaux éléments financiers .....	23
-Immobilisations .....	23
-Plan d'affaires et comptes annuels .....	23
<b>IV. Fonctionnement de Sarthe Numérique .....</b>	<b>24</b>
<b>V. Annexes .....</b>	<b>24</b>
Annexe 1 : Communautés de communes et communes adhérentes à Sarthe Numérique au 31 décembre 2019 .....	25
Annexe 2 : Décisions 2019 du Comité syndical de Sarthe Numérique.....	29
Annexe 3 : Tableau de bord .....	33
Annexe 4 : Dates des réunions publiques en 2019 .....	37
Annexe 5 : Organigramme de Sarthe Numérique .....	41
<b>Revue de presse. – Année 2019 .....</b>	<b>45</b>

1. The first principle of international law is that of sovereignty. This principle is derived from the Latin word 'sovereign', which means 'supreme' or 'above all'. In international law, sovereignty refers to the authority of a state to govern itself without external interference. It is a fundamental principle that underpins the entire system of international relations.

2. The second principle is that of equality. This principle states that all states are equal in international law, regardless of their size, power, or economic strength. This means that every state has the same rights and obligations under international law.

3. The third principle is that of non-interference. This principle prohibits states from interfering in the internal affairs of other states. It is a key element of state sovereignty and is essential for maintaining international peace and stability.

4. The fourth principle is that of self-determination. This principle allows peoples to freely determine their political status and economic, social, and cultural development. It is a fundamental right that is recognized in international law.

5. The fifth principle is that of peaceful settlement of disputes. This principle requires states to resolve their disputes through peaceful means, such as negotiation, mediation, or arbitration. It is a cornerstone of international law and is essential for preventing conflict.

6. The sixth principle is that of good faith. This principle requires states to act honestly and in good faith in their international relations. It is a general principle that applies to all areas of international law.

7. The seventh principle is that of reciprocity. This principle states that states should treat each other as they would wish to be treated. It is a principle that is based on mutual respect and cooperation.

8. The eighth principle is that of proportionality. This principle requires that any response to a wrongful act must be proportional to the gravity of the act. It is a principle that is essential for maintaining justice in international law.

9. The ninth principle is that of non-retaliation. This principle prohibits states from retaliating against other states for wrongful acts. It is a principle that is essential for maintaining international peace and stability.

10. The tenth principle is that of non-use of force. This principle prohibits states from using force against other states. It is a fundamental principle of international law and is essential for preventing conflict.



## I. Présentation du Syndicat mixte Sarthe Numérique

### - **Objet du Syndicat mixte**

Le Syndicat mixte Sarthe Numérique exerce la compétence facultative pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue au I de l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), sur le territoire pour le compte de ses membres. La compétence des membres est transférée au moment de leur adhésion. Les Communautés de communes souhaitant adhérer au Syndicat doivent donc, au préalable, s'être vu transférer la compétence L.1425-1 de ses communes membres.

Le Syndicat mixte exerce également la compétence L.1425-2 du CGCT, qui permet, à l'initiative des collectivités territoriales, l'élaboration des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN), transférée par le Département.

Depuis la modification de ses statuts, validée par l'arrêté préfectoral du 6 août 2014, le Syndicat mixte comprend trois Collèges exerçant les missions suivantes :

- Le collège 1 est en charge des affaires générales du Syndicat ;
- Le collège 2 est dédié au suivi de la Délégation de Service Public (DSP) haut débit conclue avec Sartel ;
- Le collège 3 est en charge de l'ensemble des sujets liés à la mise en œuvre du futur réseau départemental de communications électroniques à très haut débit FttH.

### - **Les membres du Syndicat mixte**

Sarthe Numérique est un établissement public créé officiellement par arrêté préfectoral le 7 mars 2005, composé du **Département de la Sarthe** et de la **Communauté Urbaine Le Mans Métropole**, ses deux membres fondateurs.

Au 31 décembre 2019, **15 Communautés de communes** et 2 communes adhéraient au Syndicat mixte. (cf. *ANNEXE 1 - Adhésion des membres*) :

- La Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles ;
- La Communauté de communes Sud Sarthe ;
- La Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé ;
- La Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé ;
- La Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen ;
- La Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille ;
- La Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise ;
- La Communauté de communes Le Gesnois Bilurien ;
- La Communauté de communes du Pays Fléchois ;
- La Communauté de communes Maine Saosnois ;
- La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe ;
- La Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe ;
- La Communauté de communes du Sud-Est du Pays Manceau ;
- La Communauté de communes du Val de Sarthe ;
- La Communauté de communes Orée du Bercé Béloinois ;
- La commune de Villeneuve-en-Perseigne ;
- La commune de Chenay

La Région des Pays de la Loire a la qualité, par arrêté préfectoral du 7 juin 2016, de membre associé du Syndicat mixte, avec voix consultative.

#### - **Les élus du Syndicat mixte**

Le Conseil syndical était composé, au 31 décembre 2019, de 53 membres titulaires et autant de suppléants :

- 5 délégués représentant le Conseil départemental de la Sarthe ;
- 3 délégués représentant la Communauté Urbaine Le Mans Métropole ;
- 43 délégués représentant les EPCI et communes ;
- 2 délégués représentant la Région des Pays de la Loire (voix consultatives).

#### - **Le Président du Syndicat mixte :**

- Monsieur Dominique LE MÈNER

#### - **Les Vice-présidents du Syndicat mixte**

- Madame Martine CRNKOVIC, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente de Sarthe Numérique issue des délégués du Département ;
- Monsieur Alexis BRAUD, 2<sup>ème</sup> Vice-Président de Sarthe Numérique issu des délégués de Le Mans Métropole ;
- Madame Rose-Marie GUILLOPÉ, 3<sup>ème</sup> Vice-présidente de Sarthe Numérique issue des délégués des EPCI.

#### - **Les membres du Bureau:**

- Monsieur Dominique LE MÈNER, le Président (membre de droit) ;
- Madame Martine CRNKOVIC, la 1<sup>ère</sup> Vice-présidente (membre de droit) ;
- Monsieur Alexis BRAUD, le 2<sup>e</sup> Vice-président, (membre de droit) ;
- Madame Rose-Marie GUILLOPÉ, la 3<sup>e</sup> Vice-présidente, (membre de droit) ;
- Monsieur Fabien LORNE, délégué issu du Département ;
- Madame Jacqueline BENOIST, déléguée issue des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

#### - **Activité du Comité syndical de Sarthe Numérique**

Le Comité syndical règle, par ses délibérations, les affaires du Syndicat mixte. En 2019, le Comité syndical de Sarthe Numérique a pris 65 délibérations lors de 6 comités :

- Séance du 07 février 2019
- Séance du 27 mars 2019
- Séance du 27 juin 2019
- Séance du 16 septembre 2019
- Séance du 08 novembre 2019
- Séance du 10 décembre 2019

(cf. ANNEXE 2 - Décisions 2019 du Comité syndical de Sarthe Numérique)

## **II. 2019 : un nouvel élan pour l'aménagement numérique de la Sarthe**

En totale concertation avec l'ensemble des territoires Sarthe Numérique a proposé, en 2012 dans le cadre du SDTAN, pour faire face aux enjeux toujours croissants du numérique, qu'un réseau d'initiative public (RIP) soit construit pour desservir chaque acteur économique et chaque habitation du territoire.

Le modèle de déploiement proposé, d'un réseau dans les zones les plus fragiles, a été soutenu par le Département, rejoint par les EPCI volontaires.

Au 31/12/2019, 46 471 prises sont déployées et les résultats de la commercialisation sont supérieurs aux prévisions.

Par ces résultats concrets, la Sarthe a démenti les scénarios proposés par ceux qui voulaient convaincre le Syndicat mixte Sarthe Numérique d'adopter en zone rurale une solution différente des réseaux fibre optique déployés dans les grandes agglomérations.

La négociation et la contractualisation de la Délégation de Service Public (DSP), en décembre 2018, ont été facilitées par cet engagement, de longue date, du Département et des EPCI au service des territoires.

**Le contrat de Délégation de Service Public a été notifié le 9 janvier 2019.**

**L'exploitation des ouvrages construits par Sarthe Numérique depuis 2015 a été reprise par Sartel THD le 9 avril 2019.**

Cette reprise d'exploitation par Sartel THD a été exécutée conformément aux dispositions prévues pour la Mission N°2, dans le contrat de DSP. La mise en œuvre de cette disposition a nécessité un travail important d'inventaire des ouvrages construits par Sarthe Numérique, puis d'intégration des données dans le système d'exploitation unique, mis en place par Sartel THD, pour exploiter au cours des 30 prochaines années l'ensemble des infrastructures construites sur le territoire à l'initiative du Département.

Cette transition s'est réalisée sans incidence pour les 5 000 sarthois déjà connectés sur le réseau fibre optique et pour les opérateurs de proximité qui utilisent ce réseau. Pendant toute la période de transition, la commercialisation s'est poursuivie au profit des sarthois.

**Sartel THD a organisé, le 1er avril 2019, le premier séminaire des élus sarthois sur le numérique.**

L'affluence à cette réunion a été importante (environ 200 personnes) dont 110 élus représentant 81 communes et 29 élus au titre des Communautés de communes. On a pu constater une surreprésentation des communes n'ayant pas encore été impactées par le déploiement.

À l'occasion de cette réunion, le site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr) a été présenté aux élus, puis mis en ligne pour permettre à tous les sarthois d'être informés sur le déploiement du réseau et de tester leur éligibilité. Ce site s'est révélé, au cours des mois suivants, comme un outil d'information et de communication apprécié des élus et des sarthois.

Cette manifestation organisée par Sartel THD sera renouvelée chaque année conformément au contrat de DSP.

**Depuis le 9 avril 2019, les raccordements ne sont plus réalisés par Sarthe Numérique mais par Sartel THD ou par les opérateurs.**

Les économies, prévues au contrat de DSP attendues sur ce sujet, sont donc une réalité depuis le 9 avril 2019, en maintenant le niveau de service promis aux sarthois.

Free et Orange réalisent eux-mêmes les raccordements entre le réseau de Sarthe Numérique et le domicile de leurs clients. La réalisation de ces travaux nécessite une intervention des sous-traitants des opérateurs dans les infrastructures de Sarthe Numérique exploitées par Sartel THD et en particulier dans les armoires de rue. L'absence de maîtrise des sous-traitants par Orange et Free entraîne des dégradations inacceptables sur le réseau, une vigilance particulière est en cours de mise en place sur ce sujet.

**Le mardi 30 avril 2019, Orange a annoncé officiellement sa venue sur le réseau de Sarthe Numérique.** Cependant, on peut regretter que l'ouverture par l'opérateur historique, des services sur l'ensemble du réseau, n'est pas été plus rapide. Il appartient à l'opérateur de déployer ses propres infrastructures d'activation, puisqu'il a fait le choix de ne pas utiliser le service d'activation proposé par Sarthe Numérique et Sartel THD.

À fin 2019, l'ensemble des sites ouverts à la commercialisation par Sarthe Numérique et Sartel THD n'était toujours pas ouverts intégralement par l'opérateur Orange.

**Le mardi 25 juin 2019, Sarthe Numérique a été partenaire de la rencontre CONNECT.**

Organisée au Mans par l'Agence de développement économique des Pays de la Loire au MMArena, cette rencontre est un des rendez-vous annuel des acteurs du numérique en Sarthe et au niveau régional.

Sarthe Numérique sera régulièrement présent à cette manifestation annuelle, qui permet de mettre en valeur l'action du Département pour soutenir les acteurs économiques dans la transition numérique de leurs activités.

**Le 1er juillet 2019, Sarthe Numérique et Sartel THD ont engagé le raccordement à la demande des sites isolés.**

Avec plus de deux ans d'avance sur les engagements, les démarches pour permettre la desserte en fibre optique des lieux qui n'avaient pas été réalisés dans le cadre du déploiement initial, compte tenu des budgets mobilisés par Sarthe Numérique, sont possibles.

Vu le délai de six mois prévu pour la réalisation des premiers raccordements, cette action a eu peu d'impact en 2019, c'est cependant un axe stratégique pour 2020.

**Jeudi 12 septembre 2019, l'opérateur Free a annoncé officiellement sa venue sur le réseau de Sarthe Numérique.**

Cette information a été diffusée à l'occasion de l'inauguration du stand du Département à la Foire du Mans.

Les travaux préparatoires, faits par l'opérateur, ont permis d'ouvrir les services de Free sur la quasi-totalité du réseau de Sarthe Numérique, dès la fin septembre 2019, alors même que Free n'utilise pas le service activé proposé par Sarthe Numérique et Sartel THD.

**Du jeudi 12 septembre au lundi 16 septembre 2019, le numérique a été un des éléments au cœur des échanges avec les sarthois sur le stand du Conseil départemental à la Foire des 4 Jours du Mans.**



(Stand du Département à la Foire des 4 jours du Mans du 12 au 16 septembre 2019)

**Le mardi 1er octobre, l'exploitation du réseau d'initiative publique construit depuis 2004, a été repris par Sartel THD.**

Ce réseau dessert les sites stratégiques du Département, les centraux téléphoniques, les nœuds de raccordement optique et permet le raccordement des entreprises sarthoises.

Conformément aux dispositions prévues dans le contrat de DSP, La mise en œuvre de cette disposition a nécessité un travail d'inventaire des ouvrages construits dans le cadre de la DSP de 2004, puis d'intégration des données dans le système d'exploitation unique mis en place par Sartel THD pour exploiter au cours des 30 prochaines années l'ensemble des infrastructures construites sur le territoire à l'initiative du Département.

Cette transition s'est réalisée sans incidence pour les entreprises et pour les 100 000 sarthois déjà connectés tous les jours à Internet grâce à cette infrastructure. Pendant toute la période de transition, la commercialisation s'est poursuivie au profit des sarthois.



**Durant toute l'année 2019, le déploiement du réseau s'est poursuivi essentiellement sous la maîtrise d'ouvrage de Sarthe Numérique.**

Les premières études sous maîtrise d'ouvrage de Sartel THD ont été engagées.

La Sarthe bénéficie pleinement de la performance de l'outil industriel mis en place par Axione pour répondre aux obligations contractuelles dans le cadre du marché de travaux puis dans le cadre de la DSP et l'on peut mesurer l'avance prise par le Département de la Sarthe sur les autres territoires de la Région en consultant les données et la carte de l'Observatoire du numérique de l'ARCEP. (cf. carte page 15).

Nous rencontrons cependant des difficultés importantes pour accélérer le déploiement. Plus de 60 points de mutualisation ont été étudiés fin 2019 mais n'ont pu être engagés en travaux faute de moyens humains suffisants aussi bien dans les entreprises qu'au niveau de Sartel THD et de Sarthe Numérique.

Deux sous-traitants engagés dans des opérations de déploiement ont fait défaut, au cours de l'été 2019, entraînant le report de deux chantiers déjà engagés mais entraînant au-delà une difficulté pour les trois prochaines années puisque ces deux sous-traitants étaient programmés pour la réalisation d'environ 20 PM chacun d'ici 2022.

Cette situation ne remet pas en cause, l'échéance de fin 2022 mais Sarthe Numérique porte une attention toute particulière à l'évolution de ce dossier.

**Le raccordement des entreprises au réseau fibre optique, pour faciliter la transition numérique de leur activité, a été poursuivi tout au long de l'année 2019.**

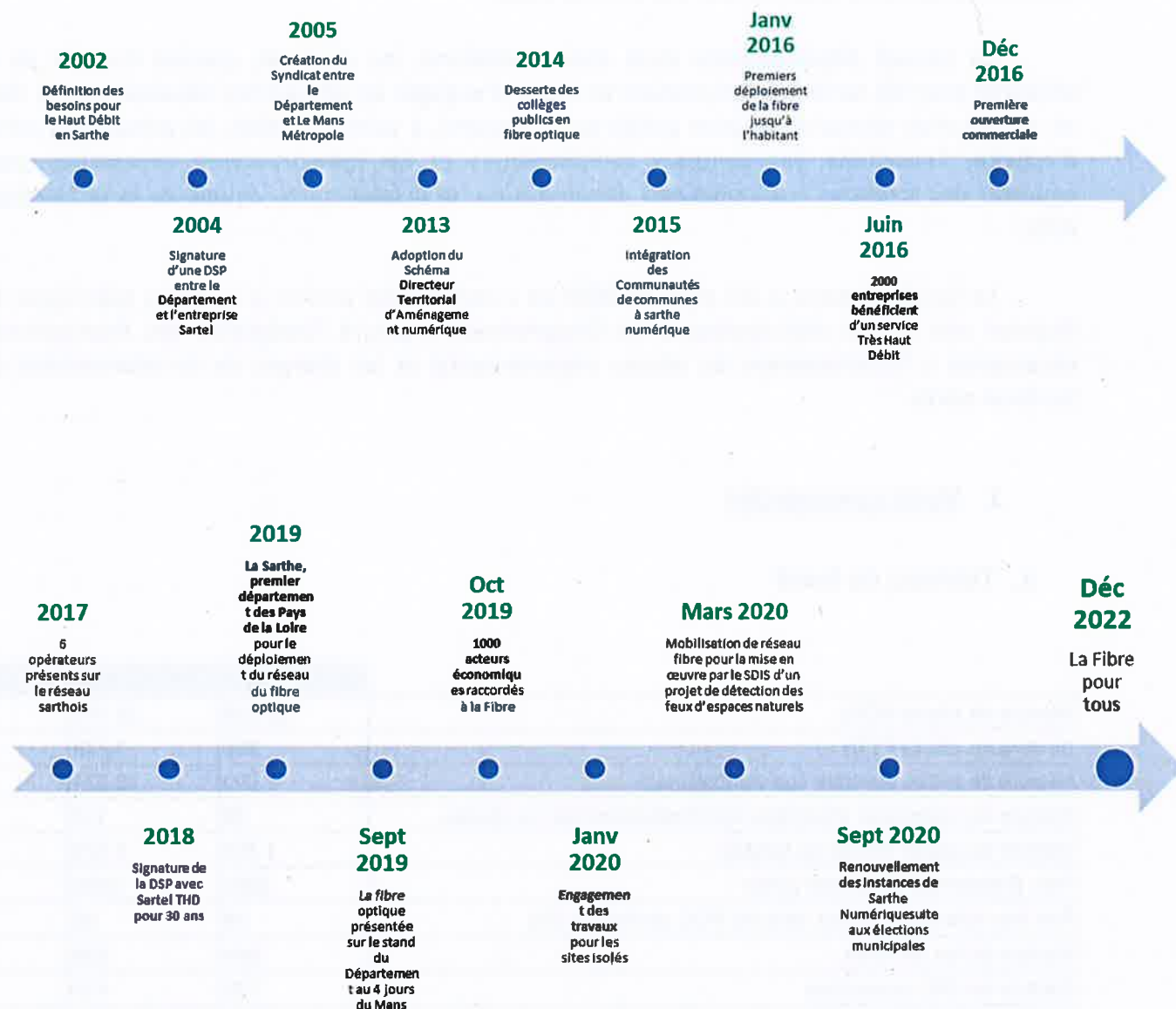
Par cette action essentielle, Sarthe Numérique soutient le développement économique des territoires. Aujourd'hui plus de 2 500 entreprises sont raccordées au réseau Sartel THD et le millième raccordement à la fibre optique d'une entreprise a été réalisé en septembre 2019. Ce chiffre est extrêmement important et montre tout l'intérêt du projet sarthois pour les entreprises. Cette action en faveur des entreprises a fait l'objet d'une réunion spécifique avec le MEDEF le mardi 24 septembre 2019.

**Tout au long de l'année 2019, chaque Communauté de communes, membre de Sarthe Numérique, a confirmé ses engagements financiers à travers la signature des Contrats de Territoire Innovant (CTI).**

**Depuis juin 2019 des Forums du Numérique qui concernent l'ensemble des communes desservies par un Nœud de Raccordement Optique (NRO) sont organisés.**

La commercialisation du réseau et l'information de la population sur les opportunités qu'il représente, se sont poursuivies en 2019. Compte tenu de l'accélération du déploiement, les réunions de commercialisation par Points de Mutualisation (PM) à l'échelle d'un village ont été remplacées par cette nouvelle formule et permettent un contact plus long entre la population et les opérateurs présents ainsi qu'une information plus personnalisée sur l'éligibilité au service ou sur l'avancement du dossier.

Les opérateurs de proximité ont marqué leur intérêt pour ce nouveau format. Les OCEN Free et Orange hésitent quant à leur participation à ces réunions.



***A travers ces différentes étapes, les dispositions prévues au contrat de Délégation de Service Public sont mises en œuvre dans le respect des engagements pris auprès des sarthois.***

### **III. Présentation des services rendus par Sarthe Numérique au 31 décembre 2019**

La mise à disposition de services numériques performants aux acteurs économiques et à l'ensemble de la population est un enjeu prioritaire pour les territoires que le Département de la Sarthe a su identifier dès le début des années 2000.

Le Conseil départemental s'est donc positionné, sur ce sujet, comme l'acteur de la solidarité avec les territoires en prenant le risque d'engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre d'un réseau d'initiative public qui a desservi, à partir de 2006, les principales zones d'activité, l'ensemble des centraux téléphoniques et les infrastructures nécessaires pour apporter des solutions aux zones non desservies par le réseau cuivre équipé de la technologie ADSL.

Le Syndicat mixte a été créé en 2005 et a notamment permis à Le Mans Métropole de financer une boucle métropolitaine. Le Département a assuré l'intégralité des financements nécessaires à l'établissement du réseau départemental et les charges de fonctionnement du Syndicat mixte.

#### **1. Volet commercial**

##### **a. Tableau de bord**

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Nombre de clients ADSL	32 538	32 751	31 675
Nombre de clients FTTH	956	3 772	8 176
Nombre de prises ouvertes commercialement	7 000	12 274	14 844
Nombre de communes impactées significativement par les études	70	114	36
Nombre de clients Wimax ou satellite	1 751	1 570	1 002
Parc Entreprises et Secteur public	2000	2359	2667
Part des opérateurs locaux dans les PDC de l'année (%)	69	65	71
Nombre de km de fibres	881	939	6023
Nombre de ZAE raccordées	129	137	137



## b. Le marché Grand public

Sarthe Numérique propose sur le territoire des connexions fibre optiques, ADSL, WiMax, satellite, au total c'est plus de 40 000 contrats signés par les opérateurs qui utilisent le réseau départemental.

31 675 lignes ADSL sont activées à fin 2019 pour une prévision qui était de 33 207. Dans les prévisions comptables, le parc ADSL est estimé à 30 759 abonnés au 31 décembre 2020.

Concernant le Wimax et le satellite, on dénombre 1 002 clients au 31 décembre 2019.

Pour le FTTH, 8 176 clients finaux ont souscrit à une offre au 31/12/2019 contre 5 220 en prévisionnel.

Au 31 décembre 2019, 4 291 nouveaux clients étaient raccordés au réseau fibre optique de Sarthe Numérique. 102 Points de Mutualisations étaient commercialement ouverts ce qui correspondait à 35 618 prises ouvertes commercialement (1500 en 2016 et 7000 en 2017, 12 274 en 2018 et 14 844 prises en 2019).

78 réunions publiques de commercialisation ont été organisées sur le territoire (4 réunions publiques en 2016, 15 réunions publiques en 2017 et 30 réunions publiques en 2018 et 29 en 2019).



(Réunion publique de commercialisation d'Aigné le 01<sup>er</sup> octobre 2019)



Réunion publique de commercialisation d'Aigné le 01er octobre 2019)

Les opérateurs étaient au nombre de 9 dont un fournisseur spécialisé dans le raccordement des très petites entreprises (par ordre d'arrivée sur le réseau) :

- Ozone
- SartheFibre
- Nordnet
- Knet
- Vidéofutur
- Telwan
- Coriolis
- Orange
- Free

Ainsi, 120 000 sarthois et plus de 22 000 collégiens se connectent chaque jour grâce à l'initiative prise par le Département en 2004.

L'Observatoire indépendant publié par l'Arcep (Autorité Administrative Indépendante : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) montre que les engagements pris par le Département fin 2015 étaient respectés.

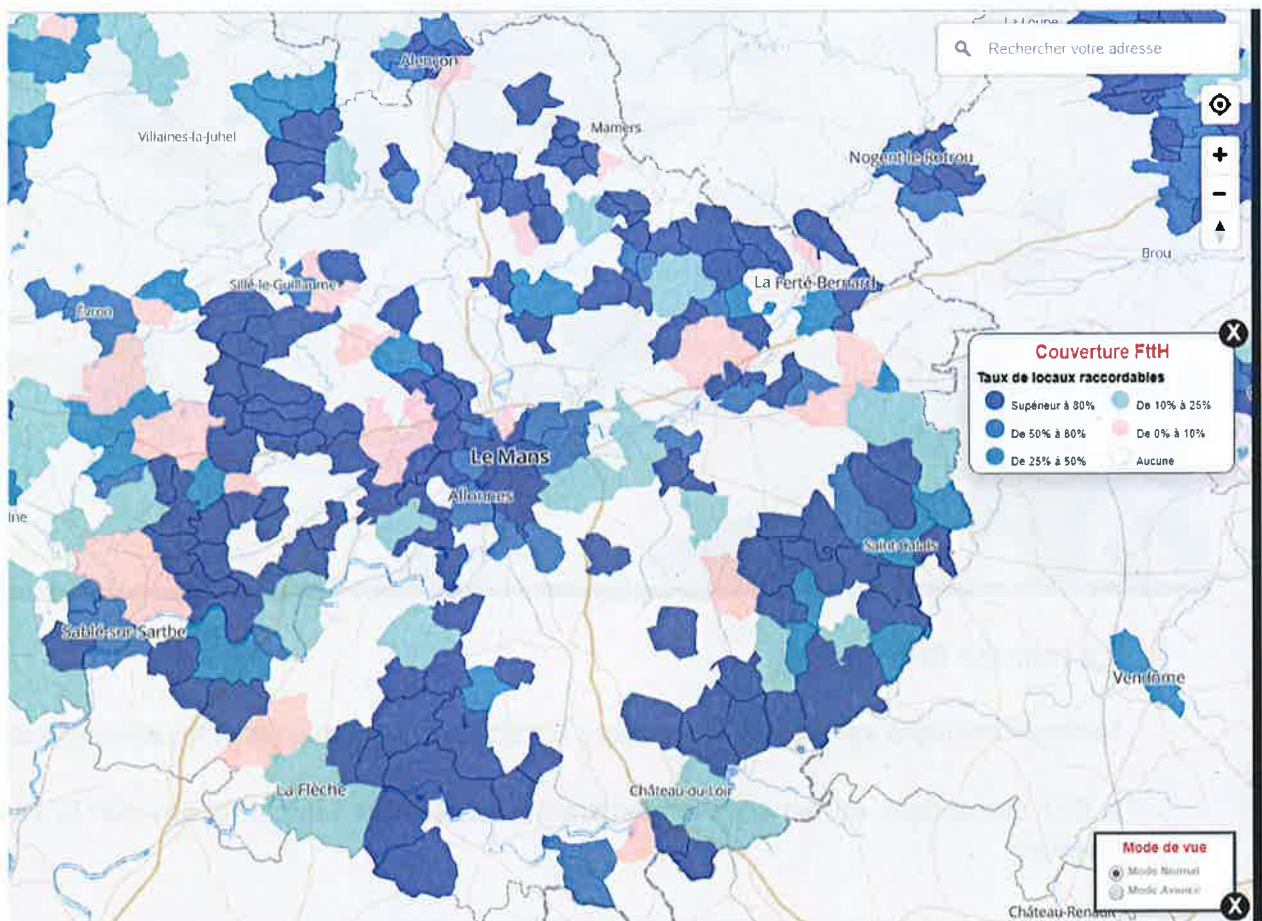
Au 31/12/2019, 46 471 prises sont raccordables et plus de 8 000 foyers sarthois sont déjà raccordés. Au-delà du nombre de prises, il est important de mesurer l'impact sur le territoire tout maître d'ouvrage confondu.

Le taux de couverture de la Sarthe est au 31/12/2019 de 42,46 %, au niveau régional ce taux est de 34,34 %.

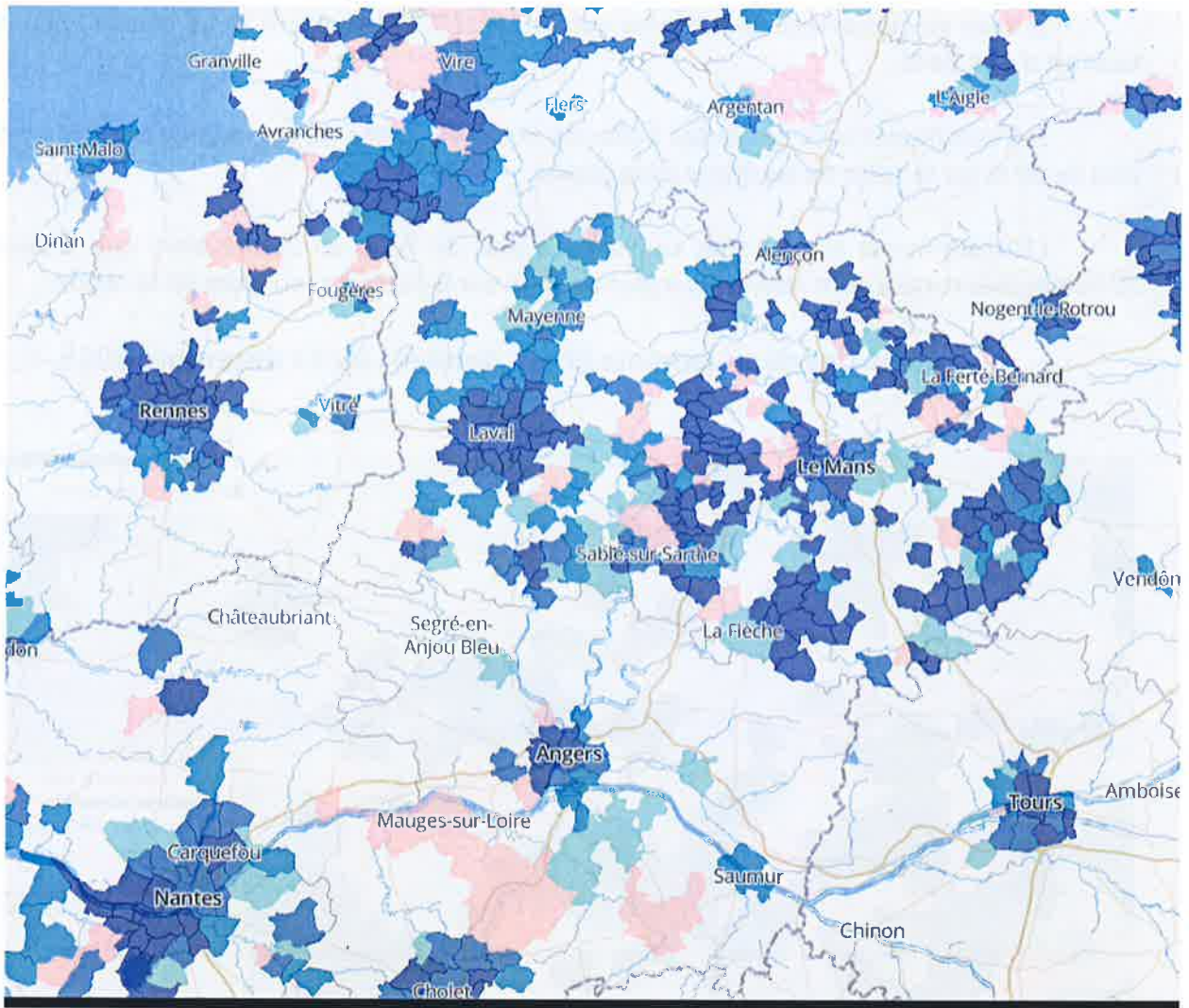
115 communes sont couvertes à plus de 80 % en Sarthe 41 communes sont couvertes à plus de 80 % sur le reste du territoire de la région.

110 communes rurales sont couvertes à plus de 80 % en Sarthe alors que seulement 10 communes rurales sont couvertes à plus de 80 % sur le reste du territoire de la région.

### Carte des déploiements fibre : données au 31 décembre 2019







### c. Le marché Entreprise

Sarthe Numérique agit depuis 15 ans pour les acteurs économiques et les administrations

2 570 entreprises ou services administratifs souscrivent une offre pro sur le réseau départementale.

1085 de ces entreprises sont raccordées à la fibre optique.

Dans un souci de toujours mieux répondre aux attentes des entreprises, de nouvelles offres sont disponibles pour renforcer les opportunités pour les acteurs économiques de s'approprier les biens de l'économie numérique.

Sur le marché Entreprise, les prises de commandes ont progressé comparé à 2018 avec 76 opérateurs actifs sur le marché Entreprise en 2019.

La PDC Création (conquête de nouveaux clients) reste stable tant en volume qu'en valeur par rapport à l'année 2018 et est toujours portée par l'offre Fibre.

Le maintien de cette dynamique confirme la pertinence des évolutions de l'offre proposée par Sartel fin 2018 et qui impacte positivement l'activité 2019.

En 2018, sur 398 prises de commandes de création, 205 étaient des produits Fibre Entreprise (soit un taux de ~51 %). Les chiffres de 2019 confirment l'évolution du marché vers le 100% fibre avec pour 421 prises de commandes de création, 215 produits Fibre Entreprise (soit un taux de ~51 %).

Le chiffre d'affaires généré sur ce marché est de 5 039 k€ (contre 4 797 k€ en 2018). Il est supérieur aux prévisions faites par Sartel à N-1 (4 492 k€)

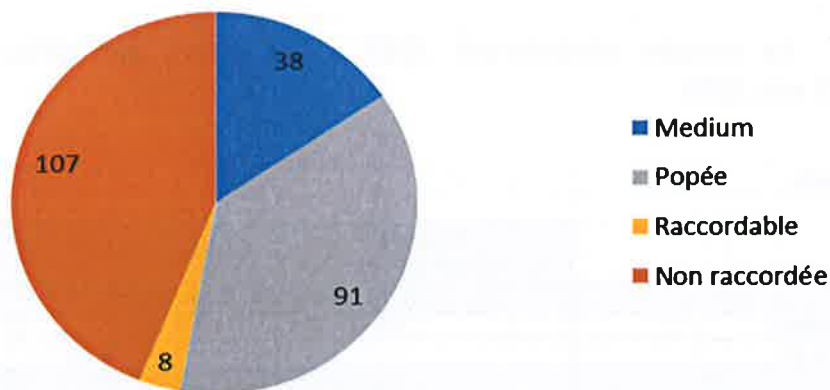
## 2. Volet technique

L'ensemble des indicateurs techniques nous permet de constater que, pour l'année 2019, le délégataire a respecté dans l'ensemble ses engagements de performance.

Les temps d'intervention sont eux aussi tout à fait acceptables.

Sarthe Numérique recense 244 zones d'activité en Sarthe, réparties en 2019 par type comme suit.

### Type de ZA 2019



ZA popée : FO en entrée de zone, pas de travaux de GC pour accéder à la zone (ex : PAID de Maresché)

ZA raccordable : ZA éloignée du réseau de collecte et interconnexion possible par infra tierce (RCA, fourreaux EPCI, HTA, BT... ex ZA Chenardière à Changé)

ZA medium : quand FO présente dans ZA sur une artère principale réalisée lors d'un raccordement entreprise (majorité des ZA sous contrat)



Fin 2019, 101 659 prises FttH avait été engagées par Sarthe Numérique et Sartel THD sur 299 Points de Mutualisation.

### 3. Volet financier

#### a. Finances du Syndicat mixte

##### *Compte administratif 2019*

Le compte administratif 2019 a été arrêté par délibération du Comité syndical du 25 juin 2020.

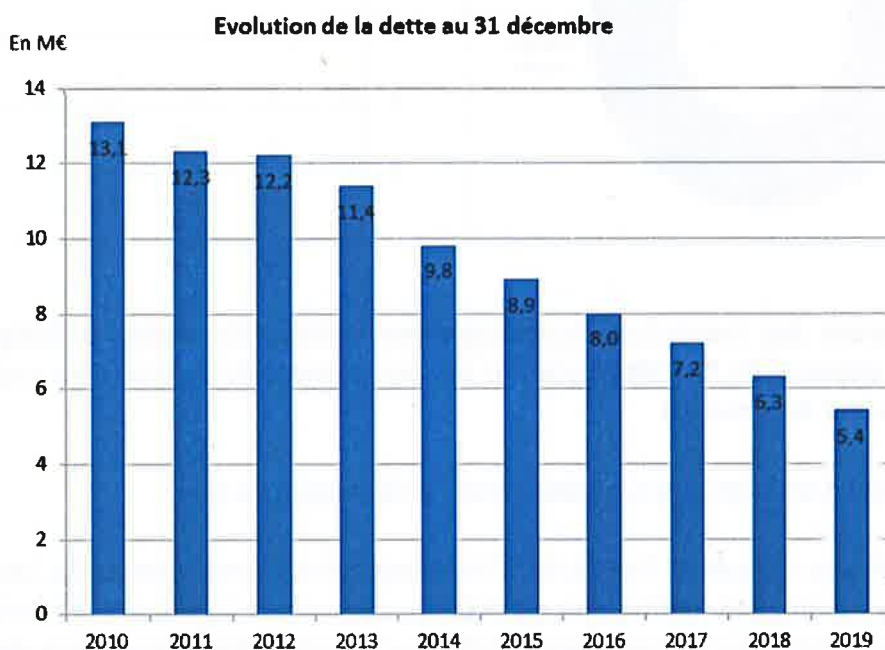
Budget Annexe				
	Résultat de clôture 2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de clôture 2019
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
Opérations réelles	133 771,48 €	11 229 990,53 €	23 956 070,03 €	12 726 079,50 €
Opérations d'ordre		1 472,00 €	-	1 472,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>133 771,48 €</b>	<b>11 231 462,53 €</b>	<b>23 956 070,03 €</b>	<b>12 858 378,98 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
Opérations réelles	16 791 128,01 €	45 987 989,43 €	25 412 816,40 €	20 575 173,03 €
Opérations d'ordre			1 472,00 €	1 472,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 791 128,01 €</b>	<b>45 987 989,43 €</b>	<b>25 414 288,40 €</b>	<b>3 782 573,02 €</b>
Budget Principal				
	Résultat de clôture 2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de clôture 2019
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
Opérations réelles		75 258,40 €	117 532,30 €	42 273,90 €
Opérations d'ordre	- €	48 547,03 €	48 439,25 €	107,78 €
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>123 805,43 €</b>	<b>165 971,55 €</b>	<b>42 166,12 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
Opérations réelles	-	122 101,39 €	55 598,84 €	55 598,84 €
Opérations d'ordre	- €	48 439,25 €	48 547,03 €	107,78 €
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>122 101,39 €</b>	<b>104 145,87 €</b>	<b>66 394,77 €</b>



## Etat de la dette

La dette de Sarthe Numérique est actuellement composée de quatre emprunts souscrits auprès du Crédit Foncier pour un capital restant dû au 31 décembre 2019 de 5 373 882 €.

Le taux moyen de la dette est de 2,12 % et sa durée de vie résiduelle de 5 ans et 9 mois.



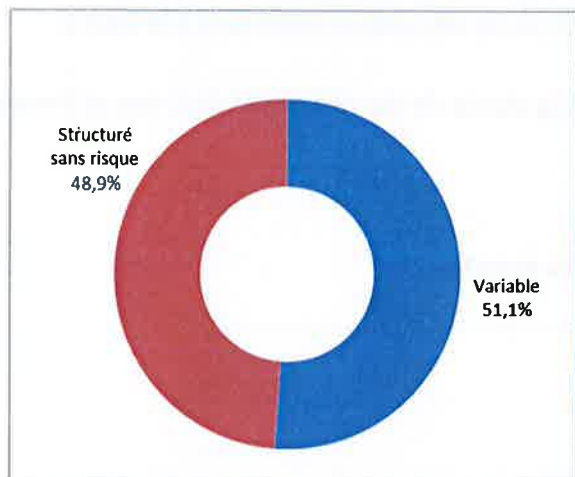
Sarthe Numérique présente une dette sûre : la dette à taux variable représente 51,1 % de l'encours global et la dette structurée sans risque 48,9 % de ce même encours.

La dette à taux variable présente un taux nul de 0,00 % en raison du niveau historiquement bas des taux sur les marchés (taux négatif).

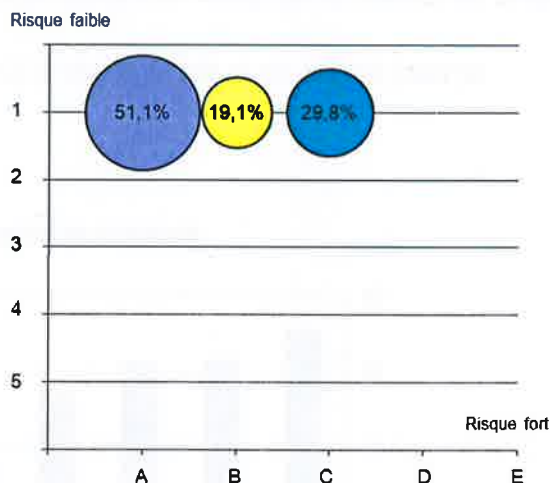
La dette structurée sans risque se compose de :

- un emprunt à taux fixe annulable de pente (1C), qui représente 29,8 % de l'encours global. Il se caractérise par un taux fixe de 4,29 % susceptible d'être transformé par la banque à chaque échéance en taux variable « Euribor 12 mois + 0,04 % ». Il s'agit simplement du passage éventuel d'un taux fixe à un taux variable classique.
- un emprunt à barrière sur Euribor sans effet de levier (1B), qui représente 19,1 % de l'encours global, actuellement positionné sur un taux fixe de 4,245 %. En cas de taux « Euribor 12 mois » supérieur à 5,75 %, l'emprunt passerait en taux variable classique « Euribor 12 mois »

### Encours par type de taux



### Répartition des risques (charte de bonne conduite « Gissler »)



S'agissant des inscriptions budgétaires en matière de dette, le Budget primitif 2020 prévoit une dépense de **904 900 €** pour le remboursement de l'annuité en capital et **139 800 €** pour le paiement des intérêts.

### *Le financement des Communautés de communes*

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Sarthe, approuvé à l'unanimité en avril 2013, définit une participation financière forfaitaire, à hauteur de 700 € par prise, des Communautés de communes. Cette participation forfaitaire, fixée dans les statuts de Sarthe Numérique, représente 35 % d'un investissement de 2 000 € par prise pour la première tranche de 60 000 prises.

Les Communautés de communes ont mis en place des financements pour prendre en charge la partie qui leur incombe.

### *Le financement du Département de la Sarthe*

En 2014, la participation des Communautés de communes a été ramenée à 500 €, le Département ayant décidé, grâce à la mise en place de Contrat Territoire Innovant (CTI) avec les EPCI et Sarthe Numérique, de prendre en charge, au-delà de sa propre participation, 200 € supplémentaire par prise.

### *Le financement de l'État dans le cadre du Plan France Très Haut Débit*

Suite au dépôt du dossier de demande de soutien au Fonds National pour la Société Numérique (FSN) « Phase 1 » le 18 novembre 2013, à la décision d'accord préalable de principe de l'Etat du 24 juin 2015, puis au dépôt du dossier de demande de soutien au FSN « Phase 2 » du 5 avril 2016, le Premier Ministre a décidé le 22 septembre 2016 d'allouer au Syndicat mixte Sarthe Numérique une subvention d'un montant maximal de 32,780 M€.



Cette décision a abouti à la signature d'une convention de subvention entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Sarthe Numérique « Plan France Très Haut Débit » le 10 avril 2017.

En décembre 2017, Sarthe Numérique a émis un titre de 4,165 M€ auprès de l'Etat, correspondant à un 1er appel de fonds du FSN, puis deux autres appels de fonds ont été émis en août et novembre 2018 pour 2,809 M€ et 3,419 M€.

En juin 2019, un quatrième appel de fonds a été émis pour 4,282 M€.

### *Le financement du Conseil régional des Pays de la Loire*

Dans le cadre de la déclinaison de la Stratégie régionale Numérique, la Région a approuvé un protocole d'accord sur l'aménagement numérique qui se décline au niveau de chaque département. La Région et Sarthe Numérique ont signé le 13 mai 2015 ce protocole qui prévoit un accompagnement de la Région de 32 M€.

Une première tranche de travaux de 8 000 prises a fait l'objet d'une subvention de 3,444 M€ en 2016. Deux titres ont été émis, un en 2016 pour un montant de 1,033 M€ et un second en 2017 pour un montant de 1,033 M€.

En 2017, une deuxième convention pour le financement de la deuxième tranche de travaux de déploiement du réseau de fibre optique à l'abonné de 15 000 prises a été signée. Cette deuxième tranche de travaux fait l'objet d'une subvention de 6,453 M€. Dans le cadre de cette seconde convention quatre titres ont été émis auprès des services de la Région dont un en 2017 pour un montant de 1,935 M€, deux en 2018 pour un montant de 1,792 M€ et 0,742 M€ puis 1 titre en juin 2019 pour un montant de 0,689 M€.

Une troisième tranche de travaux de déploiement du réseau de fibre optique de 15 000 prises a fait l'objet d'une troisième convention en 2018 pour un montant de subvention de 6,453 M€. Dans ce cadre, deux titres ont été émis en 2018 pour 1,353 M€ et 1,317 M€ et un titre en juin 2019 pour un montant de 2,484 M€.

En 2019, une quatrième tranche de travaux de déploiement du réseau fibre optique pour 15 000 prises a fait l'objet d'une quatrième convention pour un montant de subvention de 6,453 M€ dont le premier appel de fonds sera réalisé courant 2020.

### *Le financement de l'Union Européenne*

Sarthe Numérique a déposé, le 24 octobre 2017, une demande de subvention à hauteur de 5 M€, au titre de programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020, pour son projet « Etudes et travaux pour le déploiement du Très Haut Débit (phase 2) ».

Après instruction le dossier a reçu un avis favorable lors de l'instance régionale de sélection des projets du 18 décembre 2017.

Cette décision a abouti à la signature, en avril 2018, de la convention attributive d'une aide européenne FEDER n°2017/FEDER/PL0015007 relative à l'opération d'études et de travaux pour le déploiement du THD en Sarthe (phase 2) puis à la signature d'un avenant le 12 décembre 2018 faisant suite à la modification du plan de financement lié à la mobilisation de la subvention sur l'intégralité du projet. La subvention initiale a ainsi été abondée à hauteur de 7,200 M€.

Deux appels de fonds du FEDER ont été adressés auprès de la Région en 2018 et 2019 : en décembre 2018, Sarthe Numérique a ainsi émis un premier titre de 2,565 M€ puis un second titre en décembre 2019 de 1,939 M€.

L'instruction faite par la Région des Pays de la Loire des demandes de financement de Sarthe Numérique a fait l'objet en 2019 d'un audit. Les conclusions de cette analyse n'ont pas permis à Sarthe Numérique d'inscrire en 2020 sur le budget annexe, en investissement, l'intégralité des fonds attribués suite à la signature de l'avenant le 12 décembre 2018.

Sarthe Numérique poursuivra les échanges avec les services de la Région des Pays de la Loire afin de pouvoir mobiliser l'intégralité des financements qui lui ont été attribués dans le cadre du FEDER. L'inscription de ces crédits au budget de Sarthe Numérique ne sera réalisée qu'après confirmation de la bonne fin de ces démarches.

## **b. Patrimoine constitué par Sarthe Numérique dans le cadre du contrat de Sartel**

Au chapitre précédent : « 2019 : un nouvel élan pour l'aménagement numérique de la Sarthe » il a été rappelé qu'au 1er octobre 2019 Sartel THD a repris l'exploitation de l'ensemble des infrastructures construites depuis 2006 dans le cadre de la DSP initiée par le Département et dont l'exploitation avait été confiée à l'entreprise Sartel.

Au 30 septembre 2019, pour permettre ce transfert de compétences, Sarthe Numérique a récupéré en propriété l'intégralité des infrastructures construites dans le cadre de ce contrat.

La valeur brute de ce patrimoine est de : 61, 40 M€

Sarthe Numérique a financé la création de ce patrimoine à hauteur de : 30,02 M€ versées à Sartel durant toute la période du contrat.

Sarthe Numérique a indemnisé Sartel pour la valeur non amortie de ce patrimoine à hauteur de : 9,06 M€ versées à Sartel en application de l'avenant N°6 de fin de contrat.

Ces chiffres montrent l'intérêt d'une gestion de ce type de réseau avec un contrat de Délégation de Service Public puisque le patrimoine constitué revient intégralement en pleine propriété à la puissance publique alors qu'elle n'en a pas assuré l'intégralité du financement.

## **c. Suivi de la concession Sartel THD : principaux éléments financiers**

### ***Immobilisations***

*La partie patrimoine constitué par Sarthe Numérique dans le cadre du contrat de Sartel valorise les différents éléments au terme du contrat. Il n'est donc pas pertinent de présenter ici l'analyse faite habituellement par Sarthe Numérique sur l'évolution du patrimoine.*

*Le patrimoine en cours de constitution par Sartel THD suite à la signature de la DSP dont les principaux éléments sont rappelés ci-dessous ne peut pas lors de la première année du contrat faire l'objet d'une analyse des évolutions. De même le calcul du ticket de sortie, en cas de rupture anticipée du contrat, présenté habituellement dans le compte rendu, n'a pas non plus de sens pour la première année du contrôle par le délégant des obligations contractuelles du délégataire.*

La valeur brute du patrimoine est de 5, 174 M€ au 31 décembre 2019.

### ***Plan d'affaires et comptes annuels***

Dans son compte rendu annuel d'activité Sarthe Numérique présente chaque année les principales évolutions de l'activité en comparant le plan d'affaires réalisées et les prévisions du délégataire. La Délégation de Service Public étant entrée en vigueur de manière progressive au cours de toute l'année 2019, première année du contrat, il semble peu pertinent de présenter une comparaison des écarts ne pouvant pas être interprétée de manière efficiente.

Ce travail d'analyse entre les prévisions et les résultats sera poursuivi dans les prochaines années notamment pour permettre à l'autorité concédante, Sarthe Numérique, de vérifier la pertinence du contrat et la nécessité de procéder à d'éventuelles adaptations.

## **IV. Fonctionnement de Sarthe Numérique**

Pour la réalisation de l'ensemble de ses missions le Syndicat mixte Sarthe Numérique s'appuie sur les compétences de son équipe (cf. Organigramme cible de Sarthe Numérique p. 40) ainsi que sur l'expertise de prestataires extérieurs désignés à la suite d'une consultation dans le respect du code des marchés publics.

Un accord-cadre a été signé pour une durée de quatre ans à partir de 4 octobre 2019 avec le groupement composé du bureau d'experts TACTIS, mandataire du groupement, le Cabinet d'avocats Bersay & Associés et le cabinet d'expertises financières locales Michel KLOPFER.

## V. Annexes

### *Annexe 1 : Communautés de communes et communes adhérentes à Sarthe Numérique au 31 décembre 2019*

The following table shows the results of the experiment. The first column shows the number of trials, the second column shows the number of correct responses, and the third column shows the percentage of correct responses.

<b>EPCI</b>	<b>Date adhésion à Sarthe Numérique</b>	<b>Approbation de l'adhésion à Sarthe Numérique</b>	<b>Arrêté préfectoral</b>
Bocage Cénomans	09/09/2014	22/12/2014	30/12/2014
Pays de Sillé	11/09/2014	22/12/2014	30/12/2014
Val du Loir	11/09/2014	22/12/2014	30/12/2014
Pays des Brières et du Gesnois	18/09/2014	22/12/2014	30/12/2014
Pays Fléchois	09/10/2014	22/12/2014	09/04/2015
Champagne Continoise	20/10/2014	22/12/2014	30/12/2014
Maine 301	03/11/2014	22/12/2014	30/12/2014
Saosnois	02/12/2014	22/12/2014	30/12/2014
Pays Bilurien	09/12/2014	22/12/2014	30/12/2014
Canton de Pontvallain	11/12/2014	22/12/2014	30/12/2014
Alpes Mancelles	15/12/2014	22/12/2014	30/12/2014
Pays Calaisien	23/10/2014	23/02/2015	09/04/2015
Aune et Loir	04/11/2014	23/02/2015	09/04/2015
Huisne sarthoise	20/01/2015	23/02/2015	09/04/2015
Bassin Ludois	07/11/2014	10/04/2015	17/06/2015
Pays Belmontais	23/02/2015	10/04/2015	17/06/2015
Lucé	29/09/2014	25/06/2015	13/11/2015
Pays Marollais	15/12/2014	25/06/2015	13/11/2015
Sablé sur Sarthe	27/03/2015	25/06/2015	13/11/2015
Val de Braye	07/07/2015	01/12/2015	29/01/2016
Loir et Bercé	12/12/2015	01/12/2015	29/01/2016
Val de Sarthe	24/09/2015	14/03/2016	07/06/2016
Portes du Maine	24/11/2015	14/03/2016	07/06/2016
Loué-Brûlon-Noyen	20/01/2016	10/06/2016	16/08/2016
Sud Est du Pays Manceau	26/04/2016	10/06/2016	16/08/2016
Portes du Maine Normand	29/06/2016	19/09/2016	17/11/2016
Villeneuve-en-Perseigne	11/06/2018	28/06/2018	12/07/2018
Chenay	22/10/2018	28/11/2018	05/12/2018
Orée de Bercé Bélois	26/12/2018	07/02/2019	06/03/2019
Maine Cœur de Sarthe	27/05/2019	27/06/2019	24/07/2019





**Annexe 2 : Décisions 2019 du Comité syndical  
de Sarthe Numérique**

Business Intelligence (BI) and Data Analytics  
Business Intelligence (BI) and Data Analytics are essential tools for organizations to gain insights into their operations and make data-driven decisions. BI involves the collection, integration, and analysis of data from various sources to provide a comprehensive view of the organization's performance. Data Analytics, on the other hand, focuses on examining data sets to identify patterns, trends, and correlations, often using statistical and machine learning techniques. Together, they enable businesses to optimize processes, improve customer experiences, and identify new growth opportunities.

## Décisions du Comité syndical en 2019

En 2019, le Comité syndical s'est réuni 6 fois et a pris 65 délibérations.

1	07/02/2019	Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2018
2	07/02/2019	Information Marché Publics conclus en 2018
3	07/02/2019	Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2019
4	07/02/2019	Assimilation communes 10 000 habitants
5	07/02/2019	Modification des statuts de SN
6	07/02/2019	Nouveaux CTI
7	07/02/2019	Raccordement des entreprises
8	07/02/2019	Révisions du catalogue tarifaire de Sartel
9	07/02/2019	Poursuite du programme FttH
10	27/03/2019	PV séance du 7 février 2019
11	27/03/2019	Compte de gestion 2018
12	27/03/2019	Compte administratif 2018
13	27/03/2019	Budget principal 2019
14	27/03/2019	Budget annexe 2019
15	27/03/2019	Organisation des moyens de Sarthe Numérique
16	27/03/2019	Acceptation de l'offre de concours de Parigné-le-Pôlin
17	27/03/2019	Résiliation de la convention Sartel
18	27/03/2019	Affermissement de la mission n°4
19	27/06/2019	Approbation du procès-verbal du 27/03/2019
20	27/06/2019	Affectation des résultats 2018
21	27/06/2019	Budget supplémentaire du budget principal 2019
22	27/06/2019	Budget supplémentaire du budget annexe 2019
23	27/06/2019	Transfert d'actif et de passif du budget principal au budget annexe
24	27/06/2019	Acceptation des offres de concours – Communauté de communes Val de Sarthe
25	27/06/2019	Adhésion Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe
26	27/06/2019	Tableau des emplois
27	27/06/2019	Convention de moyens généraux
28	27/06/2019	Convention locaux
29	16/09/2019	Approbation du procès-verbal du 27/06/2019
30	16/09/2019	Rapport d'activité annuel 2018
31	16/09/2019	Offre de concours – Écommoy - Moncé-en-Belin
32	16/09/2019	Règlement intérieur
33	16/09/2019	Avancements de grade
34	16/09/2019	Protection sociale
35	16/09/2019	Action sociale
36	16/09/2019	Convention de mutualisation - Médecine professionnelle
37	16/09/2019	Avenant n° 6 – Collège 2
38	16/09/2019	Avenant n° 1
39	16/09/2019	Communication Rapport d'activité Sartel 2018

40	16/09/2019	Raccordement des entreprises
41	16/09/2019	Optimisation des déploiements Sarthe Numérique / Orange
42	08/11/2019	Approbation du procès-verbal du 16/09/2019
43	08/11/2019	Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2020
44	08/11/2019	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
45	08/11/2019	Prime de Service et de Rendement (PSR)
46	08/11/2019	Indemnité Spécifique de Service (ISS)
47	08/11/2019	Mise à jour du tableau des emplois
48	08/11/2019	Contrat d'assurance des risques statutaires
49	08/11/2019	Gestion de la paie
50	08/11/2019	Contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
51	10/12/2019	Approbation du procès-verbal du 08/11/2019
52	10/12/2019	Budget principal 2020
53	10/12/2019	Budget annexe 2020
54	10/12/2019	Ligne de trésorerie
55	10/12/2019	Prestations d'action sociale directes
56	10/12/2019	Convention Restaurant Inter Administratif (RIA)
57	10/12/2019	Prévoyance
58	10/12/2019	Convention entre Sarthe Numérique et l'Association du Personnel des Services Départementaux (APSD)
59	10/12/2019	Délégation au Président
60	10/12/2019	Convention Compte Epargne Temps pour les agents du Département partants ou de détachement à Sarthe Numérique
61	10/12/2019	Convention Région

	Collège 1 : en charge des affaires générales du Syndicat
	Collège 2 : suivi de la délégation de service public haut débit conclue avec Sartel
	Collège 3 : en charge de l'ensemble des sujets liés à la mise en œuvre du futur réseau départemental de communications électroniques à Très Haut Débit FttH

**Annexe 3 : Tableau de bord**

Handwritten text, possibly a signature or name, centered on the page.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de clients ADSL	14 644	20 527	24 324	27 394	31 077	33 622	34 733	34 364	33 225	32 538	32 751	31 675
Nombre de clients FTTH										956	3 772	8 176
Nombre de clients FTTH raccordés par année									1	956	2 928	4 291
Nombre points de mutualisation (PM) engagés									35	65	102	97
Nombre points de mutualisation (PM) ouverts commercialement									4	22	36	40
Nombre de prises engagées									12 900	21 700	32 059	34 500
Nombre de prises ouvertes commercialement									1 500	7 000	12 274	14 844
Nombre de communes impactées significativement par les études									47	70	114	36
Nombre de clients Wimax ou satellite	417	1 076	1 344	1 510	1 635	1 819	1 831	1 852	1 907	1 751	1 570	1 002
Nombre de communes concernées par le wimax ou le satellite	105	181	200	217	227	227	238	248	291	250	248	244
Nombre de services pro en fibre optique et sds livrés dans l'année	33	37	89	146	287	224	285	442	217	273	303	303
Parc Entreprises et Secteur public	251	397	892	1 345	2 054	1 752	1 951	1 768	1 983	2 000	2 359	2 667
Prises de commandes entreprises et secteur public (k€)	807	349	1 196	1 246	1 215	1 262	1 284	1 149	820	821	1 077	1 133
Nombre de commandes entreprises et secteur public	82	170	361	433	443	305	443	560	472	508	488	639
CA Entreprises et secteur public (k€)	1 163	1 294	1 974	2 420	3 059	3 333	3 907	4 112	4 547	4 514	4 797	5 039
Part des opérateurs locaux dans les PDC de l'année (%)	57	76	62	79	79	69	52	69	64	69	65	71
Part des opérateurs locaux dans la valeur des PDC de l'année (%)	26	87	46	49	39	20	45	60	48	56	58	82
Nombre de NRA	64	64	64	66	72	76	80	96	96	96	102	102
Nombre de DSLAM	78	89	96	106	120	128	132	141	141	147	147	147
Nombre de NRA.ZO	0	0	0	0	4	7	7	7				
Nombre de stations Wimax		24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Nombre de points hauts		48	49	49	49	49	49	49	49	49	49	47
Nombre de km de fibres		495	518	532	568	599	639	766	836	881	939	6023
Nombre de ZAE raccordées		51	51	68	68	76	76	105	120	129	137	137
DT/DICT	3 431	3 817	4 143	5 536	6 963	3 032	2 149	2 143	3 605	3 283	4 092	5 688





**Annexe 4 : Dates des réunions publiques en 2019**



<b>Communauté de communes</b>	<b>Date</b>	<b>NRO</b>	<b>Commune</b>
Loué - Brulon - Noyen	09-janv	COUL	Amné en Champagnes-Longnes
Pays Fléchois	15-janv	FLCH	Mareil sur Loir
Haut Sarthe Alpes Mancelles	16-janv	SOUG	St Paul Le Gaultier
Loué - Brulon - Noyen	29-janv	COUL	Brains sur Gée
Loué - Brulon - Noyen	05-févr	LOUE	Epineux le Chevreuil
Vallée de la Braye et de l'Anille	12-févr	CALA	St Calais - Rahay
Loué - Brulon - Noyen	19-févr	LOUE	Joué en Charnie
Vallée de la Braye et de l'Anille	28-févr	CALA	Conflans sur Anille - Berfay
Vallée de la Braye et de l'Anille	05-mars	CALA	St Calais- Ecorpain - Cogners
Vallée de la Braye et de l'Anille	12-mars	CALA	St Calais - Marolles les St Calais
Loué - Brulon - Noyen	26-mars	LOUE	St Christophe en Champagne
Loir - Lucé - Bercé	27-mars	COMA	St Georges de la Couée
Sablé sur Sarthe	24-avr	LOUA	Le Bailleul
Loir - Lucé - Bercé	30-avr	GLUC	Pruillé l'Eguillé
Pays Fléchois	07-mai	LUCH	Thorée les Pins
Sud Sarthe	15-mai	YVRE	Oizé
Vallée de la Braye et de l'Anille	19-juin	CALA	St Calais
Sablé sur Sarthe	17-sept	LOUA	Le Bailleul
Vallée de la Braye et de l'Anille	24-sept	CALA	Bessé sur Braye
Le Mans Métropole	01-oct	SSTA	Aigné
Loué - Brulon - Noyen	08-oct	COUL	Coulans sur Gée
Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	15-oct	PARE	Parennes
Maine Cœur de Sarthe	22-oct	BALL	Ballon St Mars
Loir - Lucé - Bercé	29-oct	RULO	Loir en vallée
Pays Fléchois	05-nov	FLCH	La Flèche
Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	12-nov	CONL	Domfront en Champagne
Loué - Brulon - Noyen	19-nov	BRUL	Brulon
Loir - Lucé - Bercé	26-nov	LUCE	Beaumont Pied de Bœuf
Vallée de la Braye et de l'Anille	10-déc	EVAI	Val d'Etangson



## **Annexe 5 : Organigramme de Sarthe Numérique**

Answer 1: (a)  $\frac{1}{2}$  (b)  $\frac{1}{2}$  (c)  $\frac{1}{2}$  (d)  $\frac{1}{2}$  (e)  $\frac{1}{2}$

## Organigramme cible

### SARTHE NUMERIQUE

#### Direction générale des services

Directeur général des services, emploi fonctionnel  
Grade cible ingénieur en chef

Assistante :  
Grade cible : rédacteur

#### Pôle Infrastructures numériques

Responsable : Directeur technique  
Grade cible ingénieur principal

Référent technique  
Grade cible ingénieur

4 responsables de secteurs d'intervention  
+ 4 binômes technicien junior\*  
Grade cible techniciens

1 responsable du suivi d'exploitation  
+ 1 binôme technicien junior\*  
Grade cible techniciens

1 technicien SIG  
Grade cible technicien

#### Pôle juridique, administratif et financier

Responsable : Secrétaire général  
Grade cible : Attaché Principal

Gestionnaire de contrat  
Grade cible : Attaché

Relations avec les collectivités membres  
et communication  
Grade cible : Attaché

Secrétaire-Comptable  
Grade cible : Rédacteur

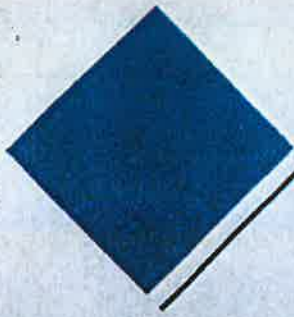
\*la mobilisation de ces 5 techniciens junior est nécessaire pendant la période de déploiement du réseau 2019/2022 pour faire face à l'accroissement des missions de terrain pour assurer le suivi des actions du délégataire et leur bonne adéquation avec l'attente des élus et des populations. Ces postes ne seront donc pas créés par Sarthe Numérique mais par le Centre de gestion de la Sarthe dans le cadre de ses missions de renforts en application de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984.





**Revue de presse. – Année 2019**





# LA SARTHE

Le magazine du Département / N°155 - Avril 2019

## AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, VERS LA FIBRE POUR TOUS!



P.17

**DOSSIER:  
BUDGET 2019**



**P.27 | A LA RENCONTRE DE...**  
Percymac, dessinateur sarthois

**Sarthe**  
Le Département



f t i www.sarthe.fr







**Dominique Le Mèner**

Président du Conseil départemental  
Président du SDIS  
Député honoraire

**BUDGET 2019 :  
DES CHOIX FORTS POUR L'AVENIR !**

*Des investissements au service  
des Sarthois*

Avec plus de 100 M€ d'investissements soit 17% d'un budget total qui s'élève à 599,4 M€, le Conseil départemental fait un choix fort pour l'économie locale et pour l'attractivité de la Sarthe. Collèges modernes, infrastructures routières de qualité, déploiement du numérique partout et pour tous : le Département œuvre au quotidien pour préparer la Sarthe de demain. Il continue bien-sûr de jouer pleinement son rôle d'acteur majeur de la Solidarité en y consacrant 40% de son budget. La gestion rigoureuse du Conseil départemental garantit aux Sarthois un budget ambitieux et sans augmentation d'impôt pour la troisième année depuis 2015.

*Le numérique comme levier  
de développement*

Le choix visionnaire de la fibre optique, bien avant de nombreux départements, permet aujourd'hui d'avoir le meilleur taux de couverture de la région et de prévoir que 100 % des zones non-couvertes par les opérateurs privés seront raccordables au plus tard en 2022. Éducation, développement économique, agriculture, médecine, usages du quotidien : c'est l'ensemble des Sarthois qui se trouve ainsi au cœur de la transition numérique.

Courant avril, chaque habitant pourra tester son éligibilité au Très Haut Débit en allant sur le site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr)

*La biodiversité au cœur  
de notre action*

La biodiversité, enjeu majeur d'aujourd'hui et de demain, ne saurait se contenter de bonnes intentions. Dans ses actions, le Conseil départemental intègre ainsi la protection, le respect de la nature et de la biodiversité : préservation du bocage, soutien à la plantation de haies, fauchage raisonné, voies vertes, permaculture à l'Abbaye Royale de l'Épau... Autant d'initiatives qui complètent une vision à long terme, exprimée notamment par le classement de nouveaux Espaces Naturel Sensibles, véritables viviers pour la biodiversité locale. Il en va de l'avenir de la Sarthe et de la qualité de vie des Sarthois.

*La  
biodiversité,  
enjeu majeur  
d'aujourd'hui  
et de demain*

*Monsieur le Cardinal*

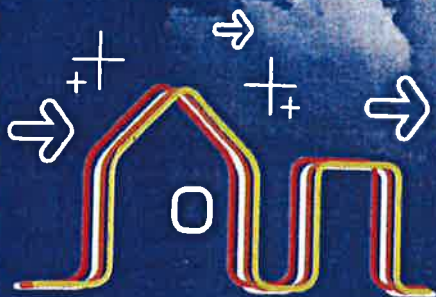


THE UNIVERSITY OF CHICAGO

***Revue de presse. – Année 2019***



TRÈS HAUT DÉBIT



## LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS!



15 Communautés de communes sur 15 ont rejoint Sarthe Numérique

## → OBJECTIF 100 % DE LA SARTHE CONNECTÉE GRÂCE AU DÉPARTEMENT\* FIN 2022

Le Conseil départemental a fait le choix résolument tourné vers l'avenir de déployer le Très Haut Débit aux 4 coins du département afin d'accompagner les Sarthois dans la transition numérique et ses nouveaux usages.

« C'est un grand moment que nous vivons aujourd'hui. Nous préparons l'avenir de notre Département », s'est réjoui Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental et de Sarthe Numérique, au moment de signer la Délégation de Service Public (DSP) accélérant considérablement le déploiement de la fibre optique en Sarthe.

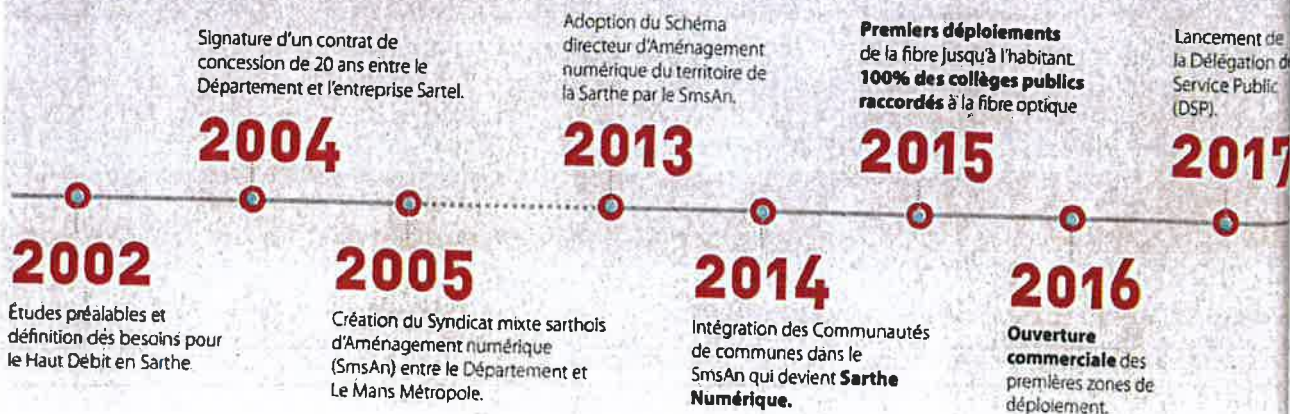
Grâce à cette DSP signée avec Sartel THD, filiale d'Axione Infrastructures, 100 % des zones non-couvertes par les opérateurs privés seront raccordables dès 2022. C'est l'étape la plus récente d'une ambition née en 2004. « Les élus du Département avaient alors constaté que les grands opérateurs n'avaient retenu que Le Mans et Sablé-sur-Sarthe pour leurs

déploiements de réseaux de fibre optique », retrace Dominique Le Mèner. « Pour ne pas prendre de retard dans ce domaine, des études prospectives ont été immédiatement lancées. Apporter la fibre optique à toute la Sarthe, c'est permettre aux entreprises locales d'accroître leur rayonnement et, comme à l'époque du raccordement à l'assainissement ou à l'eau courante, donner davantage de valeur au patrimoine immobilier des Sarthois ! »

### Anticiper les évolutions

Mené par le syndicat mixte Sarthe Numérique (composé du Département et des Communautés de communes sarthoises), avec le soutien financier de l'État, de la Région et de l'Europe, pour un investissement total de **400 M€**, le déploiement du Très Haut Débit en Sarthe est un en-

### → 17 ans d'actions









## → Le lexique du Très Haut Débit

**Fibre optique :** Plus fine qu'un cheveu (250 micromètres), la fibre optique est un câble permettant de transmettre une très importante quantité de données, à une vitesse proche de celle de la lumière. L'accès au réseau est considéré à Très Haut Débit dès que le débit est supérieur à 30 mégabits par seconde.

**Nœud de raccordement optique (NRO) :** Première infrastructure du déploiement de la fibre optique, elle couvre plusieurs communes.

**Point de mutualisation (PM) :** Armoires de fer reliées au NRO, c'est ici que les opérateurs commerciaux connectent leurs propres fibres optiques qui desserviront les abonnés. Un PM couvre l'équivalent d'un quartier.

**Point de branchement optique (PBO) :** Souterrains ou aériens, les PBO permettent de raccorder l'équivalent d'un petit groupement d'habitations ou un immeuble.

**Prise terminale optique (PTO) :** Prise installée chez le client, c'est le raccordement final.

## → Êtes-vous déjà éligible à la fibre ?

[lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, le site de Sartel THD propose aux Sarthois de tester leur éligibilité à la fibre optique. Il suffit de rentrer son adresse et son numéro de téléphone pour savoir, via une cartographie interactive, si on est éligible tout de suite ou plus tard. Si c'est tout de suite, le site renvoie vers les offres des 8 opérateurs présents en Sarthe. Si c'est plus tard, l'utilisateur est informé de la date prévue de l'arrivée de la fibre dans sa commune. Mis à jour en permanence, le site de Sartel THD suit en effet en temps réel le déploiement du Très Haut Débit dans la Sarthe !

gagement du Conseil départemental. « Nous voulons donner des solutions performantes d'accès au numérique à tous les Sarthois et nous adapter à leurs besoins toujours en évolution, comme le télétravail, la télémédecine

ou l'explosion des démarches administratives en ligne », souligne Dominique Le Mèner.

**25 000 habitations**, en zone rurale ou périurbaine, ainsi que **129 zones d'activités**, ont déjà été raccordées au Très Haut Débit. Afin de relier tout le département à l'internet haut débit, Sarthe Numérique va déployer plus de 16 000 km de câble optique sur l'ensemble du territoire, permettant la création de nombreux emplois (lire par ailleurs). D'ici 2022, ce sont environ 300 000 prises qui vont être construites en Sarthe : 100 000 par les opérateurs privés sur les aires urbaines du Mans, d'Alençon et de Sablé-sur-Sarthe et 202 500 par Sarthe Numérique.

\* Sauf en zone AMII, à Sablé-sur-Sarthe et Le Mans.

 RETROUVEZ NOTRE DOSSIER SUR [WWW.SARTHE.FR/FIBRE](http://WWW.SARTHE.FR/FIBRE)

## Martine Crnkovic

Présidente de la commission Développement numérique et Réseaux électriques



### Que se passe-t-il pour les Sarthois une fois leur commune est raccordée à la fibre ?

Dès que Sarthe Numérique les a informés que leur habitation était raccordable, les Sarthois n'ont plus qu'à choisir leur opérateur commercial parmi les 8 fournisseurs d'accès à Internet déjà présents dans le département. Seul l'abonnement mensuel est à la charge de l'habitant.

### Le déploiement de la fibre optique va également créer de nombreux emplois...

Sartel THD travaillera avec des entreprises locales. Le Département recrute également de nouveaux talents pour renforcer ses équipes chargées du suivi du déploiement du Très Haut Débit. Ce sont plus de 200 emplois qui sont attendus sur la construction du réseau ainsi que 77 000 heures d'insertion et de formation.

Contact : [lafibrerecrute@sarthe.fr](mailto:lafibrerecrute@sarthe.fr)







## Valennes Voeux : la fibre arrivera cette année

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 11/01/2019

C'est en toute convivialité que Nadine Mercier, maire de Valennes, a accueilli ses invités à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des voeux.

Son discours a débuté par un hommage à Jean-François Baugé, figure emblématique de la commune, disparu en début d'année 2018. *« Je remercie l'ensemble du conseil municipal ainsi que les employés communaux pour leur travail et leur disponibilité tout au long de l'année, sans oublier les associations et leurs bénévoles qui animent le village. En 2019, nous allons poursuivre notre Sivos avec la commune de Berfay, deux classes, et la mise en place d'une garderie, à Berfay, pour tous les enfants de nos deux communes. Au niveau de la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, nous avons eu beaucoup de réunions en 2018 pour réfléchir, entre autres points, au PLUi, et il y en aura encore d'autres en 2019... Mais, bonne nouvelle, la fibre optique arrive à Valennes ».*

Un nouveau véhicule espéré

Concernant les projets 2019 pour la commune, ils sont dans la suite logique de ceux engagés en 2018 : *« Après avoir réalisé l'enfouissement des réseaux électriques et téléphone dans la rue de l'Église et la rue de l'École, nous poursuivrons par la rue du Haut-Quartier avec la société Ineos. La salle polyvalente fait peau neuve, après les murs nous nous concentrerons en 2019 sur le plafond et l'éclairage. Nous étudions aussi la création d'une salle arrière au restaurant Val'Aime. Et enfin nous continuerons les travaux de l'étang. La commune doit aussi réfléchir à l'achat d'un nouveau véhicule, l'ancien ne passera pas le prochain contrôle technique... ».*



*Nadine Mercier, maire, a présenté ses voeux à la population.*



# Juigné-sur-Sarthe L'arrivée de la fibre optique se prépare

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 18/01/2019

Vendredi, au cours de la réunion du conseil municipal, les élus ont évoqué l'arrivée de la fibre optique dans la commune. Pour anticiper les travaux de déploiement, des travaux d'élagage sont nécessaires. Dans quelques mois, ce déploiement apportera la fibre aux abords de chaque habitation.

*« Il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication aériennes », a rappelé Daniel Chevalier, le maire. Une réunion d'information sur ce thème a été organisée avec une trentaine de propriétaires présents. « La commune n'est pas décisionnaire, mais elle peut aider dans les démarches. Nous avons contacté deux ou trois élagueurs », a indiqué Jean-Luc Berger, adjoint en charge des travaux.*

Pour certains secteurs, Bellevue et Maupertuis, l'installation de la fibre sera décalée pour attendre l'enfouissement des réseaux aériens.





## Pruillé-l'Éguillé La fibre avant la fin de l'été

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 17/01/2019

Régis Valienne, maire de Pruillé-l'Éguillé, a procédé à la traditionnelle cérémonie des voeux à la salle des fêtes, en présence de son conseil municipal, des élus voisins et de la population venue nombreuse.

Le maire a détaillé quelques réalisations de l'année écoulée : accessibilité aux toilettes publiques, réparation du chauffage à la salle des fêtes, construction de la nouvelle caserne des pompiers, réfection des voiries. La commune, qui a enregistré huit naissances, compte 823 habitants et 71 enfants fréquentent l'école. Régis Valienne a également salué la réussite du comice et remercié tous les participants qui ont oeuvré sur cette belle fête de la ruralité.

Pour 2019, les Pruilléens bénéficieront de la fibre optique à la fin de l'été. Concernant la téléphonie mobile, une antenne sera installée près du cimetière. Prochainement, une concertation sera organisée avec les riverains et les usagers du pont de l'Arche pour définir la réfection prévue en l'année 2020. Une rencontre avec le groupe Casino va être prochainement organisée pour une étude de marché des circuits courts pour la réouverture du commerce de proximité du village. La commune accueillera en août prochain l'animation Festiloir.

« La commune a ouvert un cahier de doléances à la disposition des habitants au sein de la mairie afin que chacun puisse s'exprimer », a terminé Régis Valienne.



*Régis Valienne souhaite pour 2019 l'apaisement pour tous.*



SAVIGNÉ-SOUS-LE LUDE

## Vœux : la fibre optique arrive

Lydia Robineau, entourée d'une partie de son équipe, a présenté ses vœux

**V**endredi soir, la maire de Savigné a présenté ses vœux à la population, en présence de quelques maires du canton.

**Branchement à la fibre gratuit pendant un an**

*« Bien sûr, après la rénovation de la mairie, le budget était limité mais malgré cela nous avons pu faire quelques travaux de voirie, changé les menuiseries de la salle des fêtes, investi dans cinq abris de jardins pour les logements de la cité, l'achat d'un photocopieur et lave-vaisselle, la reprise de la toiture de l'église... pour un montant de 61 250 € ». Un mouvement de personnel est intervenu le 1<sup>er</sup> novembre avec le départ à la retraite de Patricia Morchoisne, agent technique depuis 18 ans qui œuvrait à la garderie au ménage et à la cantine du Sivos ; elle est remplacée par Aurélie Noret, en contrat de 20 heures/semaine. Katy Girard, agent d'accueil agence postale et mairie, est partie le 20 décembre pour un CDI et est remplacée par Emilie Moreau, qui tous les vendredis est à la disposition des riverains pour les aider à remplir leurs papiers.*

**Début des travaux avril ou mai**  
L'événement important en 2019 est l'arrivée de la fibre optique pour la fin



Savigné, vendredi, mairie. Aurélie Noret, Lydia Robineau, Patricia Morchoisne

de l'année, avec le début des travaux en avril ou mai. Marc Lesschaeve, maire de Luché-Pringé : « Le branchement est gratuit pendant un an, et il faudra juste choisir son opérateur. Ce n'est pas plus cher qu'avant, et le débit est fortement augmenté. Des réunions seront organisées pour le choix de l'opérateur ».

**Les autres projets**

Concernant les travaux, des devis ont été demandés pour la voirie, l'amélioration de la couverture ainsi que

la peinture intérieure de la salle des fêtes.

Au niveau du tourisme, mise en place d'un trajet vélo Clefs-Le Lude.

Concernant la communauté de communes Sud-Sarthe (CCSS), le PLUI est une avancée pour la commune, mais en revanche un problème est survenu cet été avec le manque de minibus pour le transport des enfants participant aux activités journalières. Et la garderie est aussi un réel problème avec cette compétence prise par la CCSS...



## Bessé-sur-Braye - Internet : le local NRO installé

LE PETIT COURRIER - L'ÉCHO DE LA VALLÉE DU LOIR, le 22/02/2019

Dans le cadre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique concernant le déploiement de la fibre optique dans toute la Sarthe, les communautés de communes adhérentes ont été associées à ce programme.

À ce titre, une convention d'occupation avec Sarthe numérique a été signée pour placer un Noeud de raccordement optique (NRO) du Réseau d'initiative publique Très Haut Débit de la Sarthe au lieudit Les Sablonnières, près du rond-point Jean-Mery.

L'acte prévoit l'occupation sur la parcelle appartenant à la municipalité, et l'accès au NRO par ses mandataires en entreprises accréditées.

Ce local technique de télécommunication Shelter de 15 m<sup>2</sup> de couleur verte est de dimension 6 x 2,5 x 2,9 m sur une dalle béton de dimension 6,1 x 2,6 m. « **Les travaux sont effectués pour relier ce NRO à la boîte située du côté de chez Arjowiggins en passant par la déviation** », a expliqué le maire Jacques Lacoche. « **On espère que cela soit aussi bien fait qu'à Évaillé même si ce n'est pas la même entreprise qui s'en chargera.** »



À gauche de la photo L'armoire contenant le NRO, lors de son installation.





## Saint-Calais - Saint-Calais La fibre, tout de suite ?

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 15/02/2019

Les plus chanceux, en l'occurrence les habitants du secteur de Rahay, vont pouvoir se connecter avec la fibre dès demain. Le tour des autres viendra progressivement jusqu'en 2022 où toute la Sarthe pourra en bénéficier.

La première réunion d'information a eu lieu mardi, à la salle du camping, en présence du directeur de Sarthe Numérique, Xavier Devisse, Dominique Le Mener, président du département, Françoise Lelong, conseillère départementale, Léonard Gaschet, maire de Saint-Calais et cinq des sept opérateurs fibre présents pour l'instant sur le marché.

Sarthe Numérique, le syndicat Sarthois d'aménagement numérique, auquel adhèrent les quinze communautés de communes du département, prévoit d'installer d'ici 2022 pas moins de 200 000 prises pour la fibre dont 30 000 sur le secteur de la communauté de communes, qui a investi de son côté 1,6 M € pour cette opération.

Comment cela se passe ?

Pour les usagers immédiatement éligibles, il faut commencer par souscrire une offre auprès d'un des opérateurs présents sur le marché. Ce dernier se charge ensuite d'installer (gratuitement pour l'instant) le raccordement, en fonction de l'infrastructure qui existe chez vous. Vous êtes connecté avec la fibre optique.

Combien ça coûte ?

À titre d'exemple, l'un des opérateurs démarre son offre à 19,90 € par mois et la termine à 49,90 € pour un service plus complet. La facture de la fibre optique remplace bien entendu celle de votre ancienne installation.

Au final, les offres sont sensiblement équivalentes entre les différents opérateurs. Mais tout dépend du service que l'on demande : internet, télévision, téléphonie mobile et fixe... « *La fibre optique, c'est ce qui va faire fonctionner tout cela en même temps* », expliquait Xavier Devisse aux nombreux usagers qui se sont déplacés mardi. Avec la stabilité et la rapidité en plus.



De nombreux usagers sont venus s'informer sur l'installation de la fibre.



## Mayet Un noeud de raccordement optique installé

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 01/04/2019

Un noeud de raccordement optique (NRO) a été installé mercredi, avenue de la liberté, près du cimetière. C'est la première pierre de la desserte par fibre optique, le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville. Cet équipement contient des batteries de secours, un répartiteur optique, divers équipements et un système de climatisation.

300 000 prises

Le Département avec son syndicat mixte « Sarthe numérique » a prévu de déployer la fibre optique dans les zones délaissées par les opérateurs tel Orange, qui investissent dans les zones les plus denses. 300 000 prises vont ainsi être déployées dans le département d'ici 2022. La commune de Mayet prépare cette arrivée en installant des fourreaux pour la fibre optique lors des travaux sur les réseaux. Et la fibre à Mayet, c'est pour quand ? « On ne le sait pas vraiment. En ce moment, les réseaux structurants sont construits, vers Verneil-le-Chétif par exemple, note Stéphane Tourault, directeur des services techniques de Mayet. Pour les branchements pour les particuliers, je pense que cela pourrait se faire en 2021. On ne dispose pas d'information précise sur ce point. »



Ce grand caisson est un NRO, une sorte de gare de triage pour les flux d'information véhiculés sur la fibre optique.





# AUTOUR DU MANS

## COMMUNES EXPRESS

### SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE

**Cinéma.** « Mon inconnue ». Du jour au lendemain, Raphaële retrouve plongé dans un monde où il n'a jamais rencontré Olivia, la femme de sa vie. Comment va-t-il s'y prendre pour reconquérir sa femme, devenue une parfaite inconnue ? Mardi 11 juin, 20h, salle Michel-Berger, rue de la Pelouse.

### ALLONNES

**Concert pour deux chorales.** La chorale Voc'Allonnes de l'établissement d'enseignement artistique invite la chorale Mille Accords de l'EEAD Jango Reinhardt d'Arnage. Au programme : « La petite messe » de Léo Delibes. Les deux chorales seront dirigées par Mme Gwenaëlle Lucas. Ce soir à 20h30, église Saint-Martin d'Allonnes, Vieux-Bourg. Gratuit. Contact : 02 43 80 48 00.

**Équilibre par la compagnie du Métronome.** Théâtre. Une création sur l'égalité femmes/hommes. Une femme dans l'entreprise qui récolte à souhait remarques désobligeantes, contraintes et déceptions. On ne sait jamais au fil de l'action si les diverses voix sont dans sa tête ou dans la réel. Une pièce qui aurait pu s'intituler Déséquilibre ! Jeudi 6 juin, 15h, péniche Excelsior. Gratuit.

### PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

**Atelier chant parent-enfant.** Mercredi 19 juin, 10h30 à 12h, Rubis Cube, rue Châteauroux. Proposé par le centre Rabelais, cet atelier parent-enfant permet de développer personnalisation corporelle et prendre confiance en soi par la mise en pratique de petits exercices : jeux vocaux, exercices de détente, de respiration. Avec Emmanuelle Lepretre, coach vocal. À partir de 8 ans. Tarifs : 4 €, 8 € hors CDC. Inscription avant le 12 juin. Contact : accueil@lerabelais.org

## SUD-EST DU PAYS MANCEAU

# Après Changé et Brette-les-Pins la fibre arrive à Parigné-l'Évêque

La CDC du Sud-Est du Pays Manseau a signé un nouveau Contrat de Territoire Innovant (CTI) avec Sarthe Numérique et le Département.



Martine Renaut, présidente de la CDC, et Dominique Aubin, vice-présidente du Conseil départemental, signent le contrat en présence de Nicolas Hecq, directeur technique de Sarthe Numérique.

**L**e Contrat de Territoire Innovant (CTI) avec Sarthe Numérique et le Département formalise les engagements de la CDC et du Département pour le financement de la desserte intégrale du territoire en fibre optique, et rappelle la mobilisation d'un financement complémentaire du Département de 200 €.

**Tout le territoire sera desservi d'ici 2022**

La participation de la CDC tient compte des efforts consentis depuis 2016. Elle est fixée à 407 000 €. Le Département, qui a supporté intégralement la charge financière pour le déploiement des réseaux structu-

rants permettant de proposer un réseau fibre optique pour tous les Sarthols, apporte une aide complémentaire de 562 800 €.

### Expérience de télémédecine aux Térébinthes

Martine Renaut, la présidente de la CDC, rappelait que Changé et Brette-les-Pins étaient les premières communes à être équipées en raison de la présence de zones blanches, et annonçait que Parigné-l'Évêque serait la 3<sup>e</sup> tout en maintenant l'engagement d'amener la fibre sur tout le territoire d'ici 2022. Elle signalait en outre qu'une expérience de télémédecine allait être mise en place avec

le Pays du Mans et l'établissement des Térébinthes à Parigné-l'Évêque. Une solution fibre optique sera proposée dès juillet 2019 aux sites isolés qui n'avaient pas pu être desservis dans le cadre du déploiement initial, dès lors que les habitants souscriront un abonnement auprès d'un des huit opérateurs présents sur le réseau. Pour savoir s'ils sont éligibles à la fibre, il leur suffira de rentrer leur adresse sur le site : [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr) et de consulter la carte interactive. Ils seront alors dirigés vers les offres des huit opérateurs. Pour toute information complémentaire, un numéro vert est mis à disposition : 0 800 800 617.

## ALLONNES

Équilibre en spectacle



## Sarthe Loir - Le déploiement continue en Pays fléchois

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, WWW.LEMAINELIBRE.FR, le 07/11/2019

« La fibre arrive chez vous ». Les panneaux fleurissent en campagne, à l'entrée des communes. Fin 2020, la quasi-totalité de la CDC du Pays fléchois devrait être reliée à la fibre optique. « On suit le calendrier » constate Jean-Pierre Guichon, conseiller municipal et communautaire, délégué au numérique et à l'informatique.

Mardi, un nouveau forum numérique était organisé à La Flèche, salle Printania, en présence d'une grande partie des opérateurs présents sur le département, dont les deux derniers arrivés, Orange et Free. Ce forum était plus particulièrement destiné « aux habitants de La Flèche, Clermont-Créans et Mareil », précise Nicolas Hecq, directeur de Sarthe Numérique.

### SFR et Bouygues début 2020

En Pays fléchois, les prochaines communes concernées par le déploiement sont Bousse, Arthezé, Courcelles-la-Forêt, Villaines-sous-Malicorne, Crosnières et Cré-sur-Loir. Le principe reste le même : pour les opérateurs de proximité, Sarthe Numérique prend en charge le raccordement jusque dans l'habitation. « Pour les opérateurs nationaux, ils nous louent le réseau, non compris le raccordement », explique Nicolas Hecq. « Ils le font eux-mêmes, avec possibilité de répercuter tout ou partie du coût. Sachant qu'ils ont parfois des opérations promotionnelles ».

Les deux derniers opérateurs nationaux, SFR et Bouygues, ne se sont pas encore positionnés. « Ils devraient arriver en début d'année 2020 » estime Nicolas Hecq.

Renseignements complémentaires et test d'éligibilité sur le site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr)



*Un nouveau forum numérique s'est tenu à Printania, mardi.*





## Saint-Mars-la-Brière - Un coup de pouce au numérique

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 11/07/2019

Un nouveau contrat avec le Département va permettre d'assurer au territoire une couverture complète en très haut débit à l'horizon de 2022.

Le conseil départemental de la Sarthe, Sarthe Numérique et la communauté de communes du Gesnois Bilurien ont signé un nouveau contrat de territoire innovant, à Saint-Mars-la-Brière.

Cette signature de contrat fait suite à la volonté du conseil départemental d'équilibrer le développement du territoire. *« Ce développement passe bien sûr par le déploiement d'un réseau public de très haut débit en fibre optique, »* explique le président du conseil départemental Dominique Le Mèner, *« Ce projet a été rendu possible grâce au concours des communautés de communes. Ce chantier d'envergure est également soutenu par la région, l'Europe et l'État. »*

Aujourd'hui, les quinze communautés de communes du département sont adhérentes à Sarthe Numérique via des contrats territoriaux innovants. *« Ces CTI contractualisent le partage financier entre Sarthe Numérique, les communautés de communes et le département. Ils permettent également de formaliser les engagements entre structures afin de financer la desserte intégrale du territoire en fibre optique qui devrait être effective en 2022 ».*

Le contrat signé avec la communauté de communes du Gesnois Bilurien concerne une couverture intégrale du territoire pour un montant de 2 723 500 €. *« Cette participation tient compte des efforts que nous avons consentis depuis 2015, »* explique le président Christophe Chaudun, *« une solution fibre optique sera proposée cet été aux sites isolés qui n'avaient pas pu être desservis lors du déploiement initial, dès lors que les habitants souscriront une offre auprès d'un des opérateurs ».*

Afin de permettre de desservir l'intégralité du territoire, le conseil départemental apporte un aide complémentaire au Gesnois Bilurien de 1 089 400 €.



*Les élus du conseil départemental, de Sarthe Numérique et du Gesnois Bilurien ont signé un contrat territorial innovant.*



## Mayet - Fibre : le calendrier s'est accéléré

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 24/09/2019

« Nous ne nous sommes pas trompés en mobilisant des fonds permettant une forte politique d'aménagement numérique sur l'ensemble de notre territoire » affirmait François Boussard, président de la communauté de communes Sud Sarthe à l'occasion de la signature du « contrat territoire innovant » avec le département, représenté jeudi soir à La Bruère-sur-Loir par Brigitte Lecor. Le conseil départemental déploie la fibre pour tous les Sarthois. Il est épaulé, entre autres, dans cette mission par les 15 communautés de communes du département, adhérentes à Sarthe Numérique, via les contrats territoires innovants.

Les élus locaux se sont félicités de l'accélération du calendrier d'arrivée de la fibre optique. « On avance à grands pas » indiquait François Boussard. Requeil, Luché-Pringé, Saint-Jean-de-la-Motte, Saint-Germain-d'Arcé et Mansigné sont ou seront raccordables d'ici la fin de l'année. Les autres communes le seront au cours des trois prochaines années. Xavier Devisse, directeur de Sarthe numérique, a indiqué que 400 millions d'euros sont mobilisés, dont 40 % par les collectivités publiques, intercommunalités, département, État, Europe.

Le site [www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr) permet de tester son éligibilité à la fibre optique. Il suffit de rentrer son adresse, pour connaître la réponse, à partir d'une carte interactive. Rappelons que l'accès à la fibre est conditionné par la souscription d'un abonnement mensuel d'une trentaine d'euros auprès d'un opérateur.



Lors de la signature du contrat, avec de g. à dr : Xavier Lavisse, Brigitte Lecor, François Boussard et Yveline Limodin.



## Amné-en-Champagne Fibre : il est possible de se raccorder

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 14/01/2019

Mercredi dernier, la salle des fêtes d'Amné-en-Champagne était à peine assez grande pour recevoir les très nombreux habitants venus s'informer sur le déploiement de la fibre. Sept opérateurs ont présenté leurs offres.

Cette première réunion à Amné, qui sera suivie de nombreuses autres dans les différentes communes du territoire, est l'aboutissement d'un projet ambitieux et d'un partenariat entre Etat, Département, Région et Communauté de communes. Face aux difficultés d'accès à internet en zone rurale, le Département a décidé de mettre en place une politique afin que les territoires aient accès au haut débit. En 2016, la communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen (LBN) décidait d'adhérer au Sdan (Schéma directeur d'aménagement numérique) pour tout le territoire.

Axione a remporté l'appel d'offres

Gérard Plantais, vice-président de la communauté de communes, explique : « LBN a décidé de développer la fibre prioritairement dans les petites communes où le débit ADSL était faible, et d'équiper 17 communes sur les 29 du territoire : on en est au premier lancement ». Pour les autres communes du territoire, c'est Axione qui a remporté l'appel d'offres.

« Comme nous avons gagné du temps sur les échéances, et donc baissé le coût des prises de raccordement, explique Catherine Paineau, conseillère départementale, une proposition pourra être faite à tous les Sarthois, même les plus reculés, si ces derniers s'engagent dans un abonnement rapidement. C'est une bonne nouvelle pour les foyers très isolés. » Grâce à l'engagement entre Sarthe numérique, Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique (SmsAn), constitué du Conseil départemental et des Communautés de communes, et Sartel THD, filiale d'Axione Infrastructures, tous les Sarthois auront donc accès à la fibre en 2022. Nicolas Hecq, directeur technique de Sarthe numérique précise : « C'est la fin des travaux, et l'ouverture de la phase commerciale peut désormais se faire : il est possible de se raccorder au réseau ».

Renseignements : 08 00 80 06 17, appel gratuit.





## Numérique. Fibre : 10 questions à Gérard Plantais

LES NOUVELLES - L'ÉCHO FLÉCHOIS, le 24/01/2019

Gérard Plantais est vice-président de la Communauté de Communes LBN. Dans le cadre du déploiement de la fibre en Sarthe, nous lui avons posé 10 questions.

LBN. Ce mois de janvier a été marqué par le lancement commercial de la fibre à Amné-en-Champagne et à Longnes (Cf les Nouvelles du 17 janvier). Mercredi 9 janvier, les habitants des deux communes étaient conviés à une réunion publique pendant laquelle ils pouvaient souscrire à un abonnement grâce aux opérateurs présents.

Ce lancement n'est que le début de déploiement de la fibre sur le territoire sarthois. Comment cela fonctionne-t-il ? Quels sont les habitants concernés ? Nous avons posé 10 questions à Gérard Plantais, vice-président de la Communauté de communes LBN.

Pourquoi les collectivités ont-elles décidé de se charger du déploiement de la fibre en Sarthe ?

C'est le département qui est à l'initiative de ce développement de la fibre. Depuis 2011, ils travaillent dessus, trouvé des partenaires, et ont créé un Schéma directeur d'aménagement du numérique (Sdan). En 2014, le département a demandé aux Communautés de Communes (CdC) leur aide. Pour LBN, cela représentait un budget de 4 millions d'euros. Il était possible de participer partiellement, mais la CdC de LBN a décidé dès le départ de participer à 100 % afin de couvrir l'ensemble des communes.

Où en est le déploiement de la fibre dans le département de la Sarthe actuellement ?

Le département a souhaité fournir la fibre en premier lieu aux zones « à très faible débit ». Nous en sommes à la première phase de lancement. De janvier 2019 à janvier 2020, 17 communes vont avoir accès à la fibre et pouvoir souscrire à un abonnement. Pour le reste, et suite à l'appel d'offres du département, c'est la société Axione qui se chargera de l'installation et du déploiement de la fibre. D'ici 2022, le département prévoit que tous les Sarthois auront accès à la fibre.

Est-ce que la fibre nécessite la mise en place d'un nouveau système de raccordements, ou est-il possible d'utiliser les raccords déjà existants ?

C'est un réseau indépendant du reste des raccordements. Il y a donc de nouvelles installations comme la mise en place de poteaux par exemple.

Comment savoir si mon habitation est 'éligible' et peut recevoir la fibre ?

Au fur et à mesure que la fibre va être installée. Les habitants seront au courant et recevront une invitation à une réunion publique.

Quelles villes sont concernées par le lancement commercial de la fibre dans les prochains mois (ou semaines) ?

La prochaine réunion publique a lieu à Brains-sur-Gée, le 29 janvier prochain à 18h30. Les communes suivantes seront Chassigné, Joué-en-Charnie, Chemiré-en-Charnie ou encore Epineu-le-Chevreuil. Il n'y a pas encore de dates précises, mais les réunions auront lieu autour du 15 février.

« Si je ne peux pas aller à la réunion publique, comment savoir quels sont les opérateurs qui proposent la fibre pour mon habitation ? »

Il y a sept opérateurs qui proposent la fibre en Sarthe. Il est possible de se renseigner auprès du Sdan ou d'appeler la communauté de communes LBN. (Six opérateurs étaient présents lors de la réunion du 9 janvier : Ozone, K-net, videofutur, Coriolis, Nord Net ou encore Sarthe fibre pour les entreprises et collectivités ndlr).





« Une fois que j'ai souscrit à un abonnement, qui prend en charge l'installation ? »

À partir du moment où la commercialisation est lancée, les usages peuvent souscrire à l'abonnement. Les techniciens du Sdan passent ensuite au domicile du demandeur pour installer la prise. Le passage du câble et l'installation de la prise sont pris en charge par le département jusqu'à un an après le lancement de la commercialisation. Sous réserve que l'on puisse passer des câbles ou poser des gaines correctement. S'il y a une remise en état à faire, ce sera à la charge de l'utilisateur.

« Comment cela se passe-t-il si j'habite dans une maison 'isolée' ? »

Cela concerne environ 5 % des usagers. Ces derniers ne vont pas avoir la fibre tout de suite. Des guichets seront mis en place sur le territoire sarthois. Après avoir souscrit à un abonnement ou alors reçu un engagement d'un opérateur, ils pourront se rendre dans ces guichets. Le département installera ensuite la fibre dans les 6 mois à venir.

« Si mon opérateur prend en charge l'installation, et que je souhaite changer un an plus tard, dois-je le rembourser ? »

Vous êtes libres d'aller où vous voulez, à condition de respecter le contrat qui vous lie avec le fournisseur. Dans tous les cas, il n'y a pas de raison de payer, car ce n'est pas le fournisseur qui prend en charge l'installation mais le Sdan et donc le département.

« Combien de temps dois-je attendre pour avoir la fibre après avoir souscrit à un abonnement ? »

On nous a dit qu'il faut attendre entre 3 et 5 semaines.

Propos recueillis par Anne-Lyse RENAUT.



*Gérard Plantais entouré Nicolas Hecq, directeur technique de Sarthe numérique, et Catherine Paineau, conseillère départementale (en haut), Ozone, l'un des opérateurs qui propose la fibre en Sarthe. (en bas)*



## SAINTE-CÉROTTE

# Les premiers servis en fibre optique

**« Fiers des Cérottois ». C'est en ces termes que le maire de Sainte-Cérotte Joël Renvoisé a présenté samedi ses vœux et ceux de son conseil municipal à la population.**

Fier, parce qu'une grande partie des habitants de la commune se sont investis pour que le comice soit une réussite. Et il l'a été au-delà des espérances.

Parlant ensuite des projets 2019, le maire a annoncé l'extension de l'éclairage public rue Renée-Herbelin. Mais aussi la réfection du monument aux Morts, ainsi que la mise aux normes de l'accessibilité du cimetière. Également des travaux de voirie, rue du Château-d'Eau. Enfin, l'achat d'une parcelle de 2 850 m<sup>2</sup>, destinée à l'amélioration de la visibilité du carrefour et la construction d'un bassin de rétention.

### La fibre en mars

La fibre optique, comme dans beaucoup d'autres communes du secteur,



Joël Renvoisé a présenté ses vœux à la population.

arrive. Mais Sainte Cérotte sera parmi les premiers servis puisqu'elle sera opérationnelle dès la fin du premier trimestre.

### Le marathon du Plui

Joël Renvoisé a également évoqué le marathon des réunions préparatoires pour la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal. Sur ce sujet, Jacky Breton, le pré-

sident de la communauté de communes, a pris l'exemple de Sainte-Cérotte, pour laquelle l'administration impose 15 maisons à l'hectare (environ 450 m<sup>2</sup> de terrain). « C'est ridicule d'imposer de si petites parcelles en milieu rural, mais nous nous battons jusqu'au bout pour changer les choses » a indiqué l'élu.



MONTFORT-LE-GESNOIS

## Urbanisme et fibre au centre des vœux du Gesnois bilurien

Deux ans après la création de la nouvelle communauté de communes, le président Christophe Chaudun a présenté ses vœux à Montfort.



Christophe Chaudun et les vice-présidents de la communauté de communes du Gesnois bilurien.

**C**'est en présence des élus des 23 communes du territoire que Christophe Chaudun a salué « le travail effectué par chacun des élus et vice-présidents pour faire évoluer la communauté de communes et de la laisser sur de bonnes bases pour le prochain mandat. »

### Deux gros dossiers

Cette cérémonie a permis de présenter quelques gros dossiers du Gesnois bilurien avec pour commencer le plan local d'urbanisme intercommunal (Plui). « En 2018 nous avons réalisé 16 réunions pour une validation du Plui avant la fin de l'année 2019. Il servira à harmoniser et mettre en cohérence l'ensemble du territoire en matière d'habitat, d'agri-

culture, d'économie et de zone naturelle jusqu'en 2030. » L'autre gros dossier du Gesnois bilurien est le déploiement de la fibre optique d'ici à 40 mois. « Nous venons de prendre un engagement auprès de Sarthe Numérique. C'est un investissement de 3 000 000 € afin que tous les foyers puissent bénéficier de l'internet haut débit d'ici à 2022. Ce choix permettra de développer l'économie, le télétravail, les prix de l'immobilier mais également la télémédecine qui permettra un lien direct avec des spécialistes du centre hospitalier du Mans. »

### La jeunesse

Depuis la fusion des deux communautés de communes, la compétence

jeunesse est revenue au Gesnois bilurien. « Nous sommes actuellement en train de transférer les agents communaux à l'intercommunalité avant janvier 2020. Le service sera alors pleinement communautaire pour le prochain mandat. »

La CDC compte donc quatre multi-accueils à Saint-Cornille, Montfort-le-Gesnois, Connerré et Lombron pour un total de 50 places. « Un projet d'ouverture d'un cinquième devrait voir le jour au Breil-sur-Mérize. De plus, le Gesnois bilurien a également repris en régie le relais d'assistantes maternelles, un dispositif qui vient en appui des parents et des assistantes maternelles à domicile. »

## Développement économique du territoire

Depuis la fusion, le développement économique est l'une des compétences de la communauté de communes du Gesnois bilurien. Si l'actualité récente a été marquée les difficultés de la laiterie Novandie de Savigné-l'Évêque et la mise en redressement judiciaire de la papeterie Arjowiggins à Saint-Mars-la-Brière, « l'année 2018 avait montré des signes encourageants sur les zones d'activité communautaires dont certaines sont en plein développement comme celle de la Volleris à Bouloire ou celle des

Challands 2 à Connerré ».

Plusieurs entreprises devraient s'installer. « Ces projets s'accordent très bien avec celui de la desserte autoroutière de Connerré-Beillé. La société Cofroute envisage le début des travaux pour le mois de mars. Nous avons pu compter sur le soutien des élus de tous les échelons pour défendre ce projet important pour les entreprises et les travaux publics. »

Cette année 2018 a également permis au Gesnois Bilurien de lancer le plan intercommunal de développement

économique (Pide). « Ce plan permet de développer trois axes : la promotion du territoire et des entreprises, le développement des entreprises du territoire et enfin le renforcement de l'offre économique du territoire. »

Ce Pide pourrait se traduire par la mise en place d'actions concrètes comme l'édition d'une plaquette de promotion, d'un périodique, d'un annuaire des entreprises, la création d'un guichet unique d'aides et d'informations ou encore de la mise en place d'un club d'entrepreneurs.





## Joué-en-Charnie - Fibre. Salle comble lors de la réunion commerciale

LES NOUVELLES - L'ÉCHO FLÉCHOIS, le 28/02/2019

Mardi 19 février, les habitants de Joué-en-Charnie, Chemiré-en-Charnie, principalement, ont fait de la salle polyvalente de Joué-en-Charnie une salle comble pour la présentation de la fibre optique. Nicolas Hecq, du syndicat mixte Sarthe Numérique a présenté les différentes étapes de raccordement tandis que Gérard Plantais, de la Communauté de Communes Loué Brulon Noyen, rappelait le financement de l'opération. Les personnes présentes ont pu, ensuite, poser toutes les questions qu'ils désiraient, avant de laisser la parole aux opérateurs commerciaux présents.

Contact et renseignement : numéro vert : 0800 600 617



*Une réunion commerciale a été organisée le 19 février.*



## Montval-sur-Loir - La fibre, l'avenir de Loir Lucé Bercé sur le 99.3

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 19/03/2019

Cette semaine sur le 99.3. **L'interview du jour** : du lundi au vendredi, à 13 h et 18 h; samedi, à 9 h, et dimanche, à 11 h : un Sarthois au championnat du monde de tennis de table à Budapest, l'association Grains de roche au trophée Roses des sables, le tremplin du festival des Kampagn'arts, l'installation de la vidéo-protection à Aubigné-Racan. **Actu Sud Sarthe** : les nouveaux multi-accueils de la communauté de communes Sud Sarthe avec Béatrice Latouche, vice-présidente, lundi, à 12 h 30. **Mémoire et patrimoine** : l'abbaye de la Clarté Dieu à Saint-Paterne-Racan, mardi, à 17 h 30. **L'écho de la jeunesse** : les terminales aménagement paysager de la MFR de Verneil-le-Chétif présentent les jardins du château du Lude, mercredi et dimanche, à 14 h. **Paroles Solidaires** : le voyage au Maroc du foyer de vie du Moulin de la Cour à Saint-Pierre-du-Lorouër, mercredi, à 17 h 30. **Territoire (s)** : la fibre et le développement économique par le numérique sur la communauté de communes Loir Lucé Bercé, avec les vice-présidents Galiène Cohu et Denis Turin, vendredi, à 17 h 30. **Infos** au 02 43 79 50 15.



*Galiène Cohu et Denis Turin parlent de la fibre dans Territoire (s) vendredi, à 17 h 30.*



## Sainte-Cérotte - La fibre optique est arrivée

LE PETIT COURRIER - L'ÉCHO DE LA VALLÉE DU LOIR, le 29/03/2019

Sarthe numérique a scélé un partenariat avec Sartel THD, filiale d'Axione Infrastructures, afin que tous les Sarthois puissent avoir accès au Très haut débit internet en 2022.

Dans la commune, les travaux d'équipement sont terminés et une réunion publique de présentation vient d'avoir lieu. Une invitation a été adressée aux administrés impactés par le déploiement.

Il y a peu, dans la salle du restaurant Rest'Oph, il n'était pas été aisé de se frayer un chemin parmi les habitants, venus très nombreux. Le sujet de ce rendez-vous consistait en la présentation des offres commerciales pour les abonnements fibre optique. Six opérateurs proposent leurs forfaits, avec plus ou moins de service inclus. Les tarifs sont à la carte.



*Xavier Devisse, directeur de Sarthe numérique avec Françoise Lelong et le président du département, Dominique le Mèner*





22/04/2019 H.C.

# Fibre optique : la Sarthe accélère

Tous les Sarthois auront accès à la fibre optique d'ici à fin 2022. Avec huit ans d'avance.

Nicolas FERRASSI  
Secrétaire général adjoint de Sarthe Numérique

Selon l'engagement qui a été pris, il sera fait en quatre ans ce qui devait l'être en douze. Un sacré coup d'accélérateur dans le domaine du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du département. Hier, à l'Abbaye de l'Épau, 200 élus sont venus s'informer sur ce sujet qui fait de plus en plus figure de priorité.

## L'état des lieux

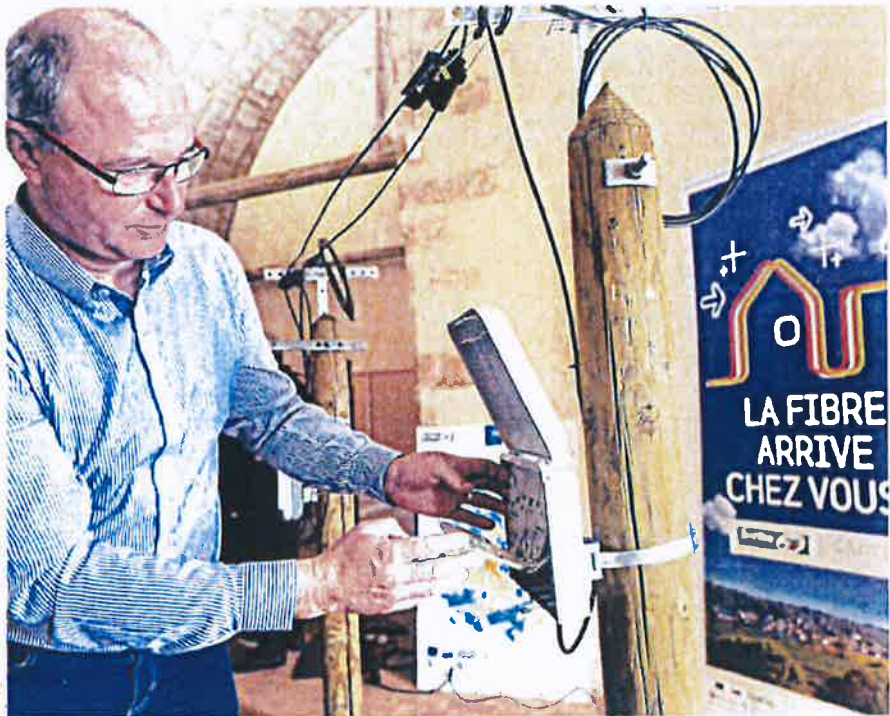
« Actuellement, 100 000 Sarthois se connectent chaque jour sur un réseau performant qui leur permet de bénéficier des meilleurs services au meilleur coût », indique Martine Crnkovic, conseillère départementale. « 2 000 entreprises bénéficient d'un service professionnel dont 813 à travers le raccordement à la fibre optique. Tous nos collèges et sites administratifs sont reliés à la fibre optique. »

## Une disparité

« En 2011, à la demande du Gouvernement, les opérateurs privés ont choisi la fibre optique pour l'agglomération du Mans, d'Alençon et pour la ville de Sablé », rappelle Martine Crnkovic. « Le reste du territoire s'est senti abandonné. Le Département s'est alors mobilisé. Notre priorité a immédiatement été les secteurs ruraux où la solution ADSL était déjà largement déficiente. »

## L'accélération

« Dès 2017, la nécessité d'accélérer ce déploiement s'est imposée comme une évidence », poursuit Martine Crnkovic. Rapidement, un engagement a été signé entre Sarthe numérique (syndicat mixte constitué du Conseil départemental et des communautés de communes) et SarteL THD. Les deux installeront la fibre optique là



Abbaye de l'Épau hier matin. Le déploiement de la fibre dans le département connaît une vaineuse accélération.

Photo V. H. H. H. H. H.

où les opérateurs privés ne se sont pas engagés. Objectif annoncé : « la couverture intégrale du territoire d'ici à 2022 », a annoncé Martine Crnkovic. « Il va falloir que nous réalisions en quatre ans ce que nous avions

prévu initialement de faire en plus de dix ans. »

## L'engagement

En 2022, 300 000 prises auront été

construites en Sarthe, 100 000 par les opérateurs privés sur les agglomérations du Mans, d'Alençon et de Sablé, et 200 300 par Sarthe Numérique sur le reste du territoire. Sarthe Numérique et SarteL THD ont

signé un contrat de concession pour 30 ans. Sarthe Numérique assurera le contrôle du respect des engagements de service public.

## « Il existe une attente très forte »



Francis Lison et Jean-Marie Firmesse

Parmi les élus venus assister au séminaire hier matin à l'Abbaye de l'Épau, Jean-Marie Firmesse, maire de Saint-

Bogomer-des-Bois, et Francis Lison, qui représente la commune de Villeneuve-en-Perseigne à Sarthe Numé-

rique. Selon les prévisions, la fibre optique arrivera sur leurs territoires a priori au début de l'année 2020. « Un très bon point dans la mesure où il existe une attente très forte », note Jean-Marie Firmesse. « Que ce soit les particuliers, mais aussi les entreprises, les artisans ou les agriculteurs, les besoins dans le domaine du haut débit sont de plus en plus importants. Des temps d'accès trop longs peuvent avoir un retentissement sur l'activité économique. »

## « Un véritable enjeu »

« De plus en plus, le travail à domicile prend de l'ampleur, et un débit trop lent est pénalisant », poursuit Francis Lison. « La fibre optique est un véritable enjeu en termes d'attractivité de nos territoires, et encore peut-être plus la campagne. » « Cela pourra avoir un impact sur la revitalisation de nos communes notamment sur les centres de maison. Avant de s'installer, on nous demande ce nous en sommes au niveau fibre optique. Dans une commune rurale,

des gens ont refusé d'acheter parce que le très haut débit n'était pas encore déployé », glisse Francis Lison. « Le fait de donner la priorité aux zones rurales mal desservies a été en tout cas très apprécié. »

## « Indispensable pour être attractif »

Ceux qui n'ont pas encore la fibre latitent donc avec patience. D'autres, qui en sont désormais pourvus, ne cachent pas leur satisfaction. C'est le cas de Joël Métenier, le maire de Saint-Symphorien. « Vous en sommes dotés depuis près de deux mois. Et je constate que nos administrés prennent contact en grand nombre avec les opérateurs. Il y a une grosse attente. Au quotidien, nous voyons des véhicules qui viennent pour des connexions. Et cela concerne aussi bien les particuliers que les entreprises. Pour les collectivités, cela a un coût, 500 € par prise. Mais au final, c'est un investissement : le très haut débit est indispensable pour être attractif. »

## Un site pour tester l'éligibilité



Le site de SarteL THD permet de savoir quelles communes sont éligibles.

Depuis ce lundi 1<sup>er</sup> avril, le site de SarteL THD permet aux Sarthois de tester leur éligibilité à la fibre optique. « Il suffit pour cela de rentrer son adresse et son numéro de téléphone pour savoir via une interface plus interactive, si on est éligible tout de suite ou plus tard », indique-t-on du côté du Conseil départemental. Si c'est tout de suite, le site renvoie vers les numéros de sept opérateurs présents. Si c'est plus tard, l'usager est informé de la date prévue de l'arrivée de la fibre dans la commune. Le site est mis à jour en permanence.

www.sarthe-numerique.fr





## Très Haut Débit. La fibre optique pour tous en 2022

LES ALPES MANCELLES, le 26/04/2019

Cette haute technologie devrait être opérationnelle pour les 40 communes de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles dans deux ans et demi.

On parle beaucoup de la fibre optique dans la Haute Sarthe et de son arrivée dans nos territoires. Mais qu'en est-il exactement ? À cette question épineuse, Jean-Louis Clément, vice-président de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles (CCHSAM), collectivité qui s'est emparée du dossier dès le début des années 2010, répond. « **Toutes les communes, notamment rurales, seront équipées d'ici deux ans et demi. Ce qui signifie qu'elles en seront pourvues à coup sûr en 2022.** » Bonne nouvelle donc.

Quid de Beaumont et de Fresnay ?

Une question se pose encore concernant cette fois les agglomérations de Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe. Le Conseil départemental a en effet décidé pour ces dernières de confier l'affaire à un délégataire via une délégation de service public. Qui dit délégataire dit bien sûr opérateur privé. « **Il fait ce qu'il veut et avance à son rythme** », sourit malicieusement l'élu. « **Ceci étant ces deux agglomérations si tout se passe bien devraient être équipées de la fibre également en 2022.** » Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes comme dirait le philosophe. Il y a juste un petit bémol. 5 à 7 % d'habitats correspondant à des maisons très éloignées des plaques (ou noeuds de réseau optique) mises en place ne seront pas équipées. « **Étant donné le coût très important de ces raccordements, cela se fera à la demande en fonction des besoins des personnes concernées** », ajoute-t-il.

Prendre un abonnement

Au final, la CCHSAM aura versé la bagatelle de 1,5 million d'euros (sans le coût de l'élagage) en plusieurs tranches au Syndicat mixte Sarthe Numérique pour bénéficier de cette haute technologie de communication. Mais comment en bénéficier ? Jean-Louis Clément se fait un plaisir de répondre. « **Nous amenons gratuitement la fibre optique. Mais pour pouvoir l'utiliser dès que la commune sera raccordée, les particuliers et professionnels devront prendre un abonnement Internet auprès d'un opérateur.** » Et nos concitoyens auront le choix. Il en existe en effet pas moins de sept. Il s'agit de Sarthe Fibre (pour les entreprises), Ozone, K-Net, Nord-Net, Coriolis, Telwan et la Fibre Vidéofutur.

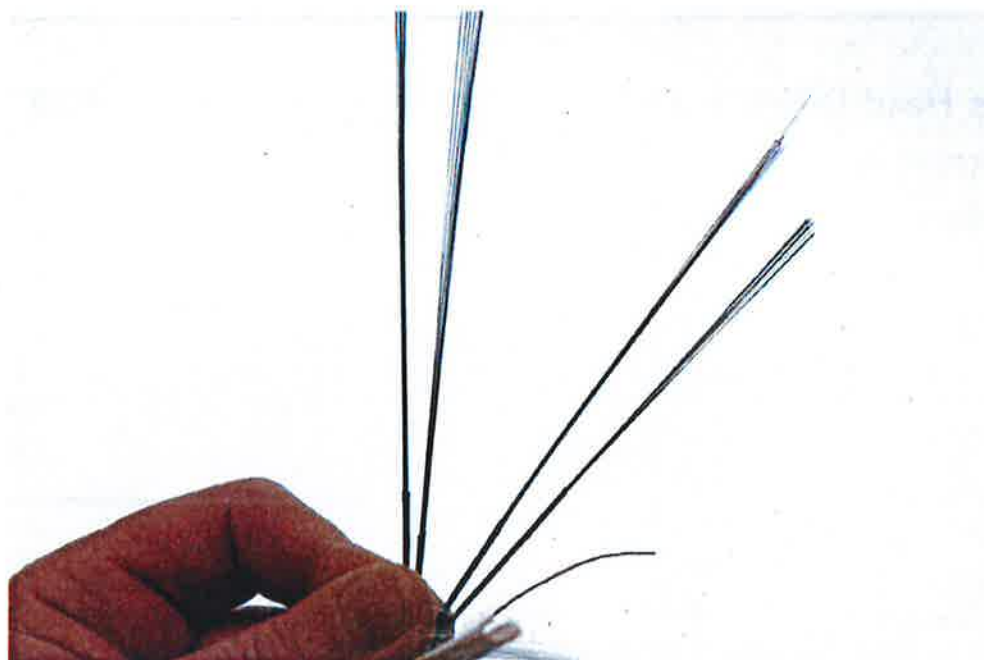
« Aller plus loin »

Maintenant, la CCHSAM entend rebondir avec l'arrivée de la fibre optique. « **Il faut désormais aller plus loin dans la réflexion. Le communauté de communes se dote d'un moyen de communication efficace sans perte de débit. Il convient d'envisager une utilisation plus optimale de cette technologie avec une création, par exemple, d'espaces de coworking.** » Affaire à suivre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 0 800 800 617 (numéro vert service et appel gratuit).

Pascal AUDOUX





*La fibre optique, du très haut débit pour lequel la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles aura déboursé 1,5 million d'euros.*



## Sarthe - Le Département accélère le numérique

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 10/04/2019

La Sarthe annonce prendre huit ans d'avance grâce à de nouveaux engagements : d'ici 2022, tous les habitants auront accès à la fibre optique.

En matière de haut débit, l'attente est forte, tant pour les professionnels, les habitants que pour les élus du département. Lundi, près de 200 d'entre eux étaient réunis à l'abbaye de l'Épau pour connaître les nouvelles modalités de déploiement de la fibre optique.

Une délégation de service public a été signée en décembre 2018 par Dominique Le Mèner, président de Sarthe numérique, et l'entreprise Sartel THD.

Dans les territoires où les opérateurs privés ne se sont pas engagés, la fibre optique sera installée par Sarthe numérique et Sartel THD afin que toute la Sarthe ait accès à la fibre fin 2022. Le département estime ainsi que le délai de déploiement est raccourci de plus de 8 ans.

Un site pour savoir

En 2022, 300 000 prises auront été installées : 100 000 par les opérateurs privés dans les agglomérations du Mans, d'Alençon et de Sablé, et 200 000 environ par Sarthe numérique dans le reste du territoire.

Il s'agit de servir aussi les secteurs ruraux, où la solution ADSL n'était pas satisfaisante. Sartel THD, filiale d'Axione infrastructures, assurera les déploiements complémentaires et l'exploitation du réseau fibre optique ainsi que sa commercialisation auprès des opérateurs de services.

Comment savoir si vous êtes éligible à la fibre ? En vous connectant au site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr)

Il suffit de rentrer son adresse pour savoir, via une cartographie interactive, si on est éligible. Le site renvoie alors vers les offres des sept opérateurs présents, bientôt huit, avec la récente annonce de l'arrivée d'Orange en Sarthe. Mis à jour en permanence, le site de Sartel THD suivra en temps réel le déploiement du très haut débit dans la Sarthe. Si un point rouge apparaît sur votre habitation, l'étude pour le raccordement de celle-ci est en cours de finalisation ; il faut encore patienter quelques mois pour que la pastille passe au vert. Il n'y a pas de pastille sur votre habitation : l'étude sera lancée sur votre secteur en 2019 ou en 2020 pour une ouverture commerciale au plus tard fin 2022.

Un numéro vert est à votre disposition : 0 800 800 617.





## La Chapelle-Gaugain - Les boîtiers de fibre optique posés en centre-bourg

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 30/05/2019

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé poursuit son petit bonhomme de chemin. Après les branchements des NRO (nœud de raccordement optique), le maillage des boîtiers de raccordement optique près des habitations est arrivé en centre-bourg et s'est poursuivi route de Vancé, jusqu'au lieu-dit la Rougeollière.

La mise en route du réseau Très haut débit (THD) se rapproche, même s'il faut encore attendre quelques mois avant que les futurs abonnés ne reçoivent les offres commerciales des huit opérateurs sélectionnés, à savoir K-Net, Telwan, La Fibre videofutur, Sarthe fibre 100 % entrepreneurs, Nordnet, La fibre Coriolis, Ozone et Orange.

Le conseil départemental s'est engagé à faire raccorder chaque localité sarthoise au très haut débit à l'horizon 2022.



*Deux techniciens viennent d'installer des boîtiers de raccordement de la fibre près des maisons situées au lieu-dit la Rougeollière.*



## **Changé - Aux Commerreries, la fête renaît avec le haut débit**

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 18/05/2019

Après plusieurs années de sommeil, le hameau des Commerreries renoue avec sa traditionnelle fête, dimanche. **« Cette fête était initialement organisée par l'enseignante et les parents de la petite école et connaissait un grand succès. Nous l'avions relancée, en 2010, avec l'association des habitants des Commerreries, rappelle Philippe Cabon, son président. La dernière édition a eu lieu en 2013. Nous avons promis de l'organiser à nouveau une fois les problèmes de connexion internet dans notre secteur résolus. »**

Avec l'arrivée de la fibre optique, l'hiver dernier, la promesse peut être tenue. Les habitants y feront juste un petit clin d'œil : une exposition sur la communication, du télégraphe à la fibre optique.

**« Nous avons fait appel à toutes les bonnes volontés du quartier, mais aussi aux associations locales pour faire revivre cette fête à laquelle les Changéens sont attachés, explique Philippe Cabon. Un service de navette sera mis en place à partir du centre bourg pour qu'il soit accessible à tous. »**

### **Dimanche 19 mai**

**Au programme** : dimanche matin, à 10 h 30, balade contée autour des Commerreries. Retour à 12 h. Restauration sur place (sandwich, frites) et mise à disposition de barbecues pour pique-niquer. À 14 h, début des festivités avec ZicAvent (musique, magie et humour), BoNome Tétard (chanson française) La Renaissance (fanfare) PerQsao (fanfare brésilienne). Autour du site de l'école, divers stands et jeux, exposition de motos anciennes par le club rétro motocyclettes sarthoises de Changé, tir à l'arc et lancer de hachettes et de couteaux avec Le Mans Habilis.

Départ de la navette plaine de jeux à 10 h, 14 h et 15 h. Retour à 13 h, 17 h et 18 h.



## La fibre optique arrive

LE PETIT COURRIER - L'ÉCHO DE LA VALLÉE DU LOIR, le 17/05/2019

La fibre optique est déployée sur l'ensemble de la Sarthe par le Département. C'est au tour de la commune de Pruillé-l'Eguillé d'être raccordée. Une réunion publique a eu lieu tout récemment.

Pruillé-l'Eguillé. « Grâce à la fibre optique et prochainement à l'antenne de téléphonie mobile, la commune de Pruillé-l'Eguillé entre dans le XXI<sup>e</sup> siècle des technologies futures », souligne le maire, Régis Vallienne, également vice-président du conseil départemental.

### Sept opérateurs

Récemment, une réunion publique a été organisée par Nicolas Heck, directeur du service réseau du Département, concernant l'arrivée prochaine de la fibre optique à Pruillé. L'objectif était de présenter les offres de commercialisation de la fibre optique.

Les Pruilléens, très intéressés par l'arrivée dans leur village de la fibre optique, ont posé de nombreuses questions aux sept opérateurs notamment sur leurs offres commerciales, les travaux étant finis. Il est désormais possible de souscrire un abonnement pour être raccordé à la fibre optique. « Il faut souscrire un abonnement avec un opérateur et dans un délai de quinze jours, trois semaines, les habitations sont raccordées. »

Prochainement connectée au très haut débit, la population de Pruillé pourra enfin naviguer sur le net, un soulagement étant donné les difficultés rencontrées, voire une connexion quasi inexistante.

Régis Vallienne précise que le Département souhaitait avant tout assurer le développement de la fibre optique sur les territoires les plus démunis en priorité.

Pour tous renseignements : <http://lafibrearrive chezvous.fr>







## 72 Maine Libre - Très haut débit : la Sarthe arrive en pole position

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 25/06/2019

La Sarthe reste le département le mieux couvert des Pays de la Loire avec un taux de 35,31 %. Sur 95 communes desservies à plus de 80 %, en Pays de la Loire, 75 communes sont sarthoises: Au cours du trimestre, Sarthe numérique a créé 4525 lignes.

« Tous les Sarthois pourront bénéficier d'un accès au Très Haut Débit d'ici fin 2022 », rappelle le conseil départemental de la Sarthe, dans un communiqué.

« Le 100 % du territoire raccordable en 2022 sera atteint grâce au respect des engagements de tous les opérateurs d'infrastructures, Orange pour les agglomérations du Mans et d'Alençon et pour la Ville de Sablé-sur-Sarthe, Sarthe Numérique pour tout le reste du territoire ».

Un site pour savoir si vous êtes éligible à la fibre

Depuis avril, les Sarthois peuvent tester leur éligibilité à la fibre optique. Il suffit de rentrer son adresse pour savoir, via une cartographie interactive, si on est éligible, le site renvoie vers les offres des 8 opérateurs présents. Mis à jour en permanence, le site de Sartel THD suit en temps réel le déploiement du Très Haut Débit dans la Sarthe.

Si vous rencontrez une difficulté lors de l'utilisation du site ou pour toute information complémentaire, un numéro vert : 0 800 800 617.

[lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr)



*La fibre optique débarque en Sarthe. y compris dans les zones les plus fragiles en matière de numérique.*





# AUTOUR DU MANS

## COMMUNES EXPRESS

### SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE

**Cinéma.** « Mon inconnue ». Du jour au lendemain, Raphaël se retrouve plongé dans un monde où il n'a jamais rencontré Olivia, la femme de sa vie. Comment va-t-il s'y prendre pour reconquérir sa femme, devenue une parfaite inconnue ? Mardi 11 juin, 20h, salle Michel-Berger, rue de la Pelouse.

### ALLONNES

**Concert pour deux chorales.** La chorale Voc'Allonnes de l'établissement d'enseignement artistique invite la chorale Mille Accords de l'EEADjango Reinhardt d'Arçay. Au programme : « La petite messe » de Léo Delibes. Les deux chorales seront dirigées par Mme Gwenaelle Lucas. Ce soir à 20h30, église Saint-Martin d'Allonnes, Vieux-Bourg. Gratuit. Contact : 02 43 80 48 00.

**Équilibre par la compagnie du Métronome.** Théâtre. Une création sur l'égalité femmes/hommes. Une femme dans l'entreprise qui récolte à souhait remarques désobligeantes, contrariétés et déceptions. On ne sait jamais au fil de l'action si les diverses voix sont dans sa tête ou dans le réel. Une pièce qui aurait pu s'intituler Déséquilibre ! Jeudi 6 juin, 15h, péniche Excelsior. Gratuit.

### PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

**Atelier chant parent-enfant.** Mercredi 19 juin, 10h30 à 12h, Rubis Cube, rue Châteauroux. Proposé par le centre Rabelais, cet atelier parent-enfant permet de développer son aisance corporelle et prendre confiance en soi par la mise en pratique de petits exercices : jeux vocaux, exercices de détente, de respiration. Avec Emmanuelle Lapretre, coach vocal. À partir de 8 ans. Tarifs : 4€, 8€ hors CDC. Inscription avant le 12 juin. Contact : accue@lerabelais.org

## ALLONNES

Équilibre en spectacle

## SUD-EST DU PAYS MANCEAU

# Après Changé et Brette-les-Pins la fibre arrive à Parigné-l'Évêque

La CDC du Sud-Est du Pays Manceau a signé un nouveau Contrat de Territoire Innovant (CTI) avec Sarthe Numérique et le Département.



Martine Renaut, présidente de la CDC, et Dominique Aubin, vice-présidente du Conseil départemental, signent le contrat en présence de Nicolas Hecq, directeur technique de Sarthe Numérique.

**L**e Contrat de Territoire Innovant (CTI) avec Sarthe Numérique et le Département formalise les engagements de la CDC et du Département pour le financement de la desserte intégrale du territoire en fibre optique, et rappelle la mobilisation d'un financement complémentaire du Département de 200 c.

### Tout le territoire sera desservi d'ici 2022

La participation de la CDC tient compte des efforts consentis depuis 2016. Elle est fixée à 407 000 c. Le Département, qui a supporté intégralement la charge financière pour le déploiement des réseaux structu-

rants permettant de proposer un réseau fibre optique pour tous les Sarthois, apporte une aide complémentaire de 562 800 c.

### Expérience de télémédecine aux Térébinthes

Martine Renaut, la présidente de la CDC, rappelait que Changé et Brette-les-Pins étaient les premières communes à être équipées en raison de la présence de zones blanches, et annonçait que Parigné-l'Évêque serait la 3<sup>e</sup> tout en maintenant l'engagement d'amener la fibre sur tout le territoire d'ici 2022. Elle signalait en outre qu'une expérience de télémédecine allait être mise en place avec

le Pays du Mans et l'établissement des Térébinthes à Parigné-l'Évêque. Une solution fibre optique sera proposée dès juillet 2019 aux sites isolés qui n'avaient pas pu être desservis dans le cadre du déploiement initial, dès lors que les habitants souscriront un abonnement auprès d'un des huit opérateurs présents sur le réseau. Pour savoir s'ils sont éligibles à la fibre, il leur suffira de rentrer leur adresse sur le site : lafibrearrivechezvous.fr et de consulter la carte interactive. Ils seront alors dirigés vers les offres des huit opérateurs. Pour toute information complémentaire, un numéro vert est mis à disposition : 0 800 800 617.



## Sarthe - 100 % du territoire couvert par la fibre d'ici 2022

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 15/07/2019

Le Département de la Sarthe vient d'achever, à l'été 2019, la signature des contrats territoires innovant avec les communautés de communes. Avec un objectif ambitieux :

Trois questions à...

Martine Crnkovic, présidente de la commission Développement numérique et réseaux électriques.

Pourquoi le Département a-t-il décidé de mettre la main à la poche pour la fibre ?

Dans notre département, les zones AMII (Appel à manifestation d'intention d'investissement), c'est-à-dire les endroits où les opérateurs privés vont déployer la fibre optique [le très haut débit internet, N.D.L.R.], concernent uniquement Le Mans, le cœur de ville de Sablé, ainsi que le nord est autour d'Alençon.

Nous avons donc décidé qu'il fallait prendre les choses en main pour équiper le reste du département. À commencer par les zones les plus éloignées, là où les gens avaient à peine l'ADSL. On n'est pas allés là où c'était le plus rentable, mais là où c'était le plus nécessaire. Contrairement à d'autres endroits en France, on ne laissera pas nos territoires ruraux de côté.

Quel est l'enjeu pour ces territoires ?

C'est primordial. À l'avenir, de plus en plus de services de la vie quotidienne nécessiteront une connexion à internet rapide : télétravail, télé médecine, etc. Il y a de plus en plus d'écrans dans les maisons, la domotique qui se développe... On n'a même pas encore idée de tout ce qui va arriver. La qualité de la connexion internet est même déjà dans la balance lors de l'achat d'une nouvelle maison, ou pour la location d'un logement de vacances. Ce sera forcément un atout pour le département. On vit un moment charnière de l'aménagement du territoire qui sera vu comme aussi important que l'arrivée de l'eau courante ou du téléphone.

Allez-vous pouvoir raccorder les maisons les plus isolées ?

Jusqu'à présent, nous atteignons 95 à 98 % des foyers de chaque territoire où la fibre est déployée. Pour les foyers plus reculés, il faudra que les particuliers s'inscrivent sur le site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr). À partir du moment où un abonnement a été souscrit, on ira mettre la fibre. Grâce au site, on peut rentrer son adresse et voir sur une carte interactive si l'on est éligible à la fibre, ou bien dans combien de temps on le sera.

On est le département le mieux équipé des Pays de la Loire, avec plus de 35 % du territoire couvert. Parmi les 95 communes les mieux couvertes de la région, 75 sont sarthoises.

Simon LENORMAND.





## Changé - De l'élagage en vue de l'installation de la fibre

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 20/07/2019

La Communauté de communes du Sud-Est du Pays Manceau l'annonçait déjà en janvier : les travaux d'installation de la fibre se poursuivent en 2019. Prochaines zones concernées : Changé et Parigné-l'Évêque. Un préalable indispensable à l'installation du réseau.

Les travaux de déploiement de la fibre optique, sur les communes de Changé et Parigné-l'Évêque, nécessitent un rehaussement des lignes aériennes téléphoniques. « *Il est indispensable de procéder à l'élagage des arbres et arbustes dépassant sur le domaine public afin d'assurer le bon déroulement des futurs travaux* », explique Patrick Grémillon, responsable du service Voirie communautaire.

### Un chantier en deux phases

L'opération se déroulera en deux temps. Une première quinzaine de jours à compter du 22 juillet, puis une nouvelle opération de deux à trois semaines

Début septembre. Les riverains seront prévenus au fur et à mesure de l'avancement de la campagne d'élagage.

### Des travaux à la charge de la collectivité

Même si la loi Chassaigne du 7 octobre 2016 prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser ces travaux, le conseil communautaire a décidé d'en

confier la responsabilité au service voirie afin de garantir un élagage respectueux des normes et des végétaux. Les agents procéderont ainsi à l'élagage des plantations en limite de domaine public de 0,50 m à 1 m au-dessus des fils déjà existants. L'évacuation des branchages restera cependant à la charge des riverains.

Contact : Patrick Grémillon, responsable voirie, tél. 02-43-40-09-98.



*Des travaux d'élagage sont nécessaires pour l'installation de la fibre.*





## Saint-Calais - La fibre attire la foule

LE PETIT COURRIER - L'ÉCHO DE LA VALLÉE DU LOIR, le 12/07/2019

Un forum sur la fibre optique s'est tenu dernièrement à Saint-Calais. Il a été fréquenté par environ 200 personnes. « **Aujourd'hui, 8 opérateurs nous ont rejoints dans notre démarche** », a annoncé Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental. Les visiteurs ont pu ainsi prendre des renseignements sur les offres proposées et voir le détail de la carte du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

**« C'est une volonté de service public. Le choix de cette technologie était la bonne option. Tout le monde sera desservi d'ici fin 2022. Les études engagées en 2020 vont permettre d'arriver à cet objectif. Le réseau numérique du département appartiendra à tous les Sarthois comme c'est déjà le cas pour le réseau électrique, en dehors de la ville du Mans. Cela représente 16 000 km de fibre optique, 380 millions d'euros d'investissement ».**

Laurence Chéreau, vice-présidente de la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, a souligné que c'est « **un gage indispensable pour l'attractivité de notre territoire rural qui désormais, à la pointe de la technologie numérique, allie modernité et bien vivre** ». Pour ce faire, VBA a investi 1 612 000 € dans ce projet. Pour s'informer sur le déploiement du très haut débit en Sarthe, rendez-vous sur internet : [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr)



*Laurence Chéreau et Dominique Le Mèner.*



## Villeneuve-en-Perseigne - Un contrat innovant pour la fibre optique

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, le 12/07/2019

Lundi, un nouveau contrat pour l'installation du très haut débit dans la commune a été signé. Il devrait couvrir la quasi-totalité du territoire d'ici début 2020.

Le conseil municipals'est réuni lundi, à la maison des services publics de La Fresnaye-sur-Chédouet, sous la présidence d'André Trottet, maire.

Avant l'ouverture de la séance, le maire a accueilli Frédéric Beauchef, vice-président du conseil départemental, accompagné de Xavier Devisse, directeur de Sarthe numérique, pour la signature d'un nouveau contrat de territoire innovant avec Sarthe numérique et le département.

Un accès au très haut débit

**« Le numérique est important dans nos zones rurales, pour l'attractivité de notre territoire, notamment pour ceux qui sont porteurs de projets à l'installation, mais aussi nos artisans, commerçants et agriculteurs, pour un accès au très haut débit, explique le maire. La fibre optique est attendue par nos concitoyens, notre financement s'élève à 198 000 €. Cette somme tient compte des efforts consentis depuis 2018 par la commune. »**

Un projet structurant rendu possible grâce au concours des collectivités, avec le soutien de la Région, de l'Europe et de l'État. « On arrive presque à la fin du processus de montage. Nous avons trouvé un accord avec la Communauté urbaine d'Alençon pour l'installation du très haut débit dans la commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne, et nous apportons une aide complémentaire de 79 200 € sur votre territoire », explique Frédéric Beauchef.

**« Aujourd'hui, avec la nouvelle délégation de Sarthe numérique, nous allons couvrir la majeure partie de votre territoire. Cette action nous permet d'être propriétaire de notre réseau. Il poursuit : « Par exemple, dans les territoires, comme ici, où il y a beaucoup de résidences secondaires, avec le très haut débit, les propriétaires vont peut-être basculer en résidence principale, maintenant que le télétravail est devenu possible. »**

Les élus ont également validé le recrutement d'un conseiller économique et social à la Maison de services et accueil au public (MSAP).

Jeudi 22 août, réunion d'information sur le raccordement du très haut débit, à 18 h, à la salle polyvalente de la commune déléguée de La Fresnaye-sur-Chédouet. Huit opérateurs éligibles du territoire seront présents.

Il est conseillé de se raccorder dès l'ouverture au réseau en raison de l'accès au raccordement gratuit, qui ne peut être garanti dans le temps. Depuis avril, il est possible de tester la fibre optique pour savoir si vous êtes éligible : [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr), si vous rencontrez une difficulté lors de l'utilisation de ce site un numéro vert est à disposition : 0 800 800 617.





*Lors de la signature du Contrat de territoire innovant Sarthe numérique, André Trottet, maire, à droite, en présence de Frédéric Beauchef, vice président du conseil départemental, au centre, et Xavier Devisse, directeur de Sarthe numérique, à gauche.*



## Vouvray-sur-Loir - La fibre optique s'installe

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 02/08/2019

Dans sa volonté de développement équilibré du territoire, le département de la Sarthe déploie un réseau public très haut débit en fibre optique.

Ce projet a été rendu possible grâce au concours des communautés de communes, afin que chaque territoire puisse être acteur de son développement, avec le soutien de la Région, de l'Europe et de l'État, dans ce chantier d'envergure qu'est la construction d'un réseau public d'accès au Très Haut Débit. Après Flée, en ce moment, l'une des équipes de la société Axiome pose la fibre optique dans la commune. « *Nous sommes chargés de tirer la ficelle d'aiguillage qui entraîne la gaine de fibre optique entre deux sorties* », expliquent Amadou et Yassine, employés chez Axiome. Aujourd'hui quinze communautés de communes sur quinze sont adhérentes à Sarthe numérique, par le biais de contrats territoriaux innovants.

Tous les Sarthois auront accès à la fibre optique dès 2022.



*Amadou et Yassine, employés chez Axiome*





## Conlie - Fibre optique : Un nouveau contrat de territoire et des aides

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 25/09/2019

**Le haut débit sera accessible à tous d'ici fin 2022 dans la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.**

La communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé vient de signer un nouveau contrat de territoire avec le Département et Sarthe numérique. Ce dernier formalise les engagements pour le financement de la desserte intégrale de la fibre optique et rappelle la mobilisation d'un financement complémentaire du Département de 200 € par foyer.

Un projet structurant

Signé par Gérard Galpin représentant le Département, Joël Metenier, président de la 4CPS et en présence de Xavier Devisse, directeur du Syndicat d'aménagement Sarthe numérique, ce contrat prévoit une participation financière de 1 646 000 € pour couvrir tout le territoire, tenant compte des efforts consentis depuis 2015. Ce fut l'occasion pour les élus communautaires présents d'échanger sur ce projet structurant, ayant beaucoup d'interrogations quant à la mise en place : manque de réunions pour informer, choix des opérateurs, obligation d'égavage qui sera remis en cause chaque année, etc.

À savoir qu'une solution fibre optique sera proposée en juillet 2020 aux sites isolés qui n'avaient pas pu être desservis dans le cadre du déploiement initial.

Le déploiement de la fibre optique et son ouverture commerciale (aujourd'hui 8 opérateurs présents sur le réseau), est chaque jour plus concret et l'accès au haut débit sera possible pour tous les habitants d'ici fin 2022. Pour cela, une participation complémentaire sera versée par le Département à hauteur de 658 400 €.

Depuis avril 2019, chacun peut tester son éligibilité à la fibre optique sur le site « [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr) », mis à jour en permanence. Pour toute difficulté ou information complémentaire, un numéro vert est à disposition : 0 800 800 617.





## Conlie - 100 % du territoire avec la fibre en 2022

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 23/09/2019

Lundi, en ouverture du conseil communautaire de rentrée, devant les élus des vingt-quatre communes de la communauté de communes (4CPS), Xavier Devisse, directeur de Sarthe numérique, Gérard Galpin conseiller départemental et Joël Méténier, président de la 4CPS, ont signé un nouveau Contrat territoire innovant (CTI).

### Desserte intégrale

Un contrat qui formalise les engagements de la communauté de communes et du département pour le financement de la desserte intégrale du territoire en fibre optique.

Ce nouveau contrat prévoit une participation financière de la communauté de communes à hauteur de 1 646 000 €.

Cet effort financier, engagé depuis 2015, doit « permettre la desserte intégrale du territoire de la 4CPS. Le Département apporte une aide complémentaire de 658 400 €. Cet engagement comprend également le développement du réseau pour les trente prochaines années », complète Xavier Devisse.

« Compte tenu de l'avancement des travaux, une solution fibre optique peut être proposée aux sites isolés qui n'avaient pu être desservis dans le cadre initial, dès lors que les habitants souscrivent une offre auprès d'un des opérateurs présents sur le réseau », ajoute le directeur de Sarthe numérique.

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre et dans quels délais toutes les informations sont disponibles sur le site : [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr) et il suffit de rentrer son adresse.

De plus, le site renvoie vers les offres des huit opérateurs présents actuellement. En cas de difficulté, il existe aussi un numéro vert : 0 800 800 617





## Mayet - Fibre : le calendrier s'est accéléré

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 24/09/2019

« *Nous ne nous sommes pas trompés en mobilisant des fonds permettant une forte politique d'aménagement numérique sur l'ensemble de notre territoire* » affirmait François Boussard, président de la communauté de communes Sud Sarthe à l'occasion de la signature du « *contrat territoire innovant* » avec le département, représenté jeudi soir à La Bruère-sur-Loir par Brigitte Lecor. Le conseil départemental déploie la fibre pour tous les Sarthois. Il est épaulé, entre autres, dans cette mission par les 15 communautés de communes du département, adhérentes à Sarthe Numérique, via les contrats territoires innovants.

Les élus locaux se sont félicités de l'accélération du calendrier d'arrivée de la fibre optique. « *On avance à grands pas* » indiquait François Boussard. Requeil, Luché-Pringé, Saint-Jean-de-la-Motte, Saint-Germain-d'Arcé et Mansigné sont ou seront raccordables d'ici la fin de l'année. Les autres communes le seront au cours des trois prochaines années. Xavier Devisse, directeur de Sarthe numérique, a indiqué que 400 millions d'euros sont mobilisés, dont 40 % par les collectivités publiques, intercommunalités, département, État, Europe.

Le site [www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr) permet de tester son éligibilité à la fibre optique. Il suffit de rentrer son adresse, pour connaître la réponse, à partir d'une carte interactive. Rappelons que l'accès à la fibre est conditionné par la souscription d'un abonnement mensuel d'une trentaine d'euros auprès d'un opérateur.



Lors de la signature du contrat, avec de g. à dr : Xavier Lavisse, Brigitte Lecor, François Boussard et Yveline Limodin.





## Villaines-sous-Lucé - La fibre optique arrive dans le village

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 06/09/2019

« **Enfin** » s'est exclamé l'édile du village lorsqu'il a vu ce lundi matin s'installer, face à la mairie, les salariés de l'entreprise qui doit procéder à l'installation de la fibre optique sur la commune.

Petite explication du maire Daniel Legeay : « *Initialement les travaux devaient débuter en février 2019, mais comme nous procédions aux travaux d'enfouissement de la rue de Saint-Georges, l'opération fut reportée. Puis, en juin, juillet, août toujours rien, je désespérais mais je suis agréablement surpris en ce lundi de rentrée, de voir enfin la fibre s'installer dans notre commune* ».

Les travaux débutent par le raccordement de la fibre de la chambre à l'armoire, qui sera installé près de la halle et ensuite passage de la fibre pour l'agglomération dans le réseau souterrain existant, et pour la campagne après élagage des haies et arbres, réseau aérien sur les poteaux de téléphone existants. Pour le secteur, c'est Sarthe numérique qui est le maître d'œuvre du projet, sachant que chaque abonné est libre de choisir son opérateur pour le raccordement du domicile au réseau. Le Département s'est engagé à ce qu'en 2022 l'ensemble du territoire sarthois aura accès à la fibre.



*Satisfaction du maire lorsque les travaux de la fibre optique ont débuté ce premier lundi de septembre.*



## Ballon-Saint Mars - Un forum local pour mieux connaître la fibre

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 26/10/2019

Un forum local du numérique était programmé dans le cadre de l'ouverture à la commercialisation des offres concernant la fibre sur le territoire de la commune déléguée de Saint-Mars-sous-Ballon.

À cette occasion, les habitants des communes de Ballon-Saint-Mars, Teillé, Courceboeufs et Souigné-sous-Ballon étaient invités à rencontrer les acteurs du déploiement de la fibre dans le département de la Sarthe, ainsi que des opérateurs qui présentaient leurs offres de service. Nicolas Hecq, directeur technique de Sarthe numérique, a expliqué : « *Un forum est organisé chaque semaine. C'est à chaque fois l'occasion de faire de la pédagogie auprès des habitants et de faire comprendre les enjeux du déploiement.* »

La Sarthe fait partie des bons élèves pour ce qui est du développement de la fibre. L'objectif fixé était de « *couvrir les zones les moins bien desservies en premier* », comme le rappelle Nicolas Hecq. Joué-l'Abbé sera la prochaine commune qui verra la fibre se déployer sur son territoire. La volonté du Département d'être véritablement acteur du développement de la fibre a été payante, car les opérateurs historiques étaient tous très frileux pour porter ce déploiement dans les zones rurales. Désormais, les offres d'Orange et de Free sont disponibles sur le réseau Sarthe numérique. Bouygues et SFR sont quant à eux en passe de les rejoindre. Véronique Cantin, conseillère départementale et présidente de la communauté de communes, rappelle que « *plus d'1,5 millions d'euros ont été provisionnés pour financer le branchement des 8 000 foyers qui la compose, chaque prise coûtant à l'intercommunalité 200 €.* »

Renseignements : <http://lafibrearrivechezvous.fr>



*Nicolas Hecq présente le territoire couvert par la fibre aux habitants sous l'œil approbateur de Véronique Cantin.*



# Fibre optique : où en est le déploiement ?

La communauté de communes Sud Sarthe vient de signer un nouveau contrat avec le Département pour le déploiement de la fibre optique. Son montant s'élève à 901 000 €.

**Sud Sarthe.** En 2022, toutes les communes sarthoises seront dotées de la fibre optique. Le déploiement, qui a débuté en 2013, sera achevé d'ici un peu plus de deux ans.

A terme, 16 000 km de réseaux fibre optique seront installés pour un montant de 400 millions d'euros.

## 40% de participation

La communauté de communes Sud Sarthe, pour la construction de son réseau public d'accès au Très Haut Débit, aura consacré 2,2 millions d'euros de fonds publics dont 700 000 € en emprunt. Cette somme correspond à 40% de l'investissement total en prises, le reste étant pris en charge par des opérateurs nationaux.

En signant un nouveau Contrat de Territoire Innovant (CTI) avec le Conseil départe-



Une enveloppe de 901 000 € supplémentaires est allouée par le Département à la Cdc Sud Sarthe pour l'installation de la fibre optique.

mental de la Sarthe, la collectivité bénéficie de 901 000 € supplémentaires pour la finalisation de son réseau. « Les initiatives prises il y a 6 ou 7 ans, avant la fusion des communautés de communes ont permis de flécher des fonds intercom-

munaux et du département importants en matière de numérique », a indiqué le président de Sud Sarthe, François Boussard, avant de parapher le document contractuel avec le Département, représenté par le conseiller départementale, Br-

igitte Lecor. « Sur le territoire de Sud Sarthe, des communes bénéficient déjà de la fibre optique et d'autres sont en cours d'équipement. » (Lire ci-dessous)

## 6 000 clients raccordés

Xavier Devisse, président de Sarthe Numérique (Syndicat mixte sarthois d'aménagement numérique), présent à la signature du CTI a rappelé qu'aujourd'hui en Sarthe « neuf opérateurs proposent leurs forfaits dont Orange, et Free qui arrive. Je pense », ajoute-t-il « que dans quelques mois, tous les opérateurs nationaux seront présents. A ce jour, 6 000 clients en Sarthe sont passés à la fibre. Les choix qui ont été faits par les collectivités permettent

## Le point dans le canton

### Commercialisation effective

Ozé, une partie de Maigné, de Château-Maysel, de Requeil et de Cérans-Foulletourte, Luché-Pringé, Saint-Jean-de-la-Motte, Saint-Germain-d'Arcé.

### Études engagées en 2019

Yvré-le-Pôlin, une partie de Requeil, de Maysel, du Lude (une partie terminée), de Cérans-Foulletourte et Dissé-sous-le-Lude.

Travaux terminés, dans l'attente de la

### commercialisation

Coulongé, une partie d'Aubigné-Racan, de Vaas et du Lude, Verneil-le-Châtel, La Bruère-sur-Loir, Chenu, Sarcé, Savigné-sous-le-Lude.

### Études engagées en 2020

Une partie de Pontvallain et de Vaas, La Chapelle-aux-Choux.

Plus d'informations sur l'avancement des chantiers sur le site public de Sarthe Numérique [www.la fibre a rmechevous.fr](http://www.la fibre a rmechevous.fr)

la transition numérique des territoires. »

Et ça fonctionne ! « On est très attendu et surpris de voir l'attente qui se manifeste chez les Sarthois. Les taux de pénétration sont deux fois plus importants que ce qui était prévu », explique Xavier Devisse.

## 200 € de plus par prise

A ce jour, six communes du canton du Lude bénéficient d'une couverture, totale ou partielle, en fibre optique.

Dans une optique de solidarité, « le Département a choisi d'aller en priorité sur les territoires en grande difficulté en matière d'internet. » Concernée, la commune de La Chapelle-aux-Choux, par la voix de son maire, Emile Guillon, n'en démord pas. « Je sais qu'on sera les derniers servis et je proteste. On colle des affiches dans les abribus pour dire que la fibre arrive et on ne voit rien venir. On nous avait promis qu'on aurait la fibre rapidement et on doit finalement attendre, pour passer les derniers », s'emporte le maire, en mal d'internet et de téléphonie mobile dans sa commune.

L'enveloppe de 901 000 € allouée par le Département à Sud Sarthe correspond à une prise en charge supplémentaire de 200 € par prise.

Jimmy CHARLOT





## La Bruère-sur-Loir - Un contrat signé pour le déploiement de la fibre

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 21/10/2019

Les élus de la communauté de communes Sud Sarthe ont signé avec le département un contrat pour l'aménagement de la fibre sur le territoire. « **Plusieurs communes sont déjà desservies par la fibre. Les habitants ont la possibilité de solliciter les opérateurs et d'avoir très haut débit chez eux** », a rappelé François Bussard, président de la communauté de communes. Neuf opérateurs, dont Orange et Free, proposent des offres commerciales. D'autres sont en cours de travaux.

D'ici fin 2022, tout le territoire bénéficiera d'un accès au très haut débit. Le coût total des travaux s'élève à 2 200 000 €. 700 000 € ont été empruntés. La signature du contrat permettra à la communauté de communes Sud Sarthe de bénéficier de 901 000 € supplémentaires. Les élus ont choisi de développer la fibre en priorité dans les communes qui ne bénéficient pas de réseau internet. Ce qui a fait bondir Émile Guillon, maire de La Chapelle-aux-Choux. « **Je le répète à chaque réunion, mais je me battrais jusqu'au bout pour ma commune ! La commune est mal desservie en internet et en téléphonie. On nous met des affiches dans les abris de bus « La fibre arrive chez vous ! » C'est de la provocation ! Nous, on n'est toujours obligé d'attendre. Pourtant, on m'avait promis ! Et l'augmentation des impôts est de 4,26 % pour aucun service en compensation !** »

Il est possible de suivre l'éligibilité à la fibre et l'évolution des travaux sur le site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr)



*Tous les Sarthois pourront accéder à la fibre, en 2020.*





## Écommoy - La fibre optique très haut débit arrive

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, le 25/10/2019

La communauté de communes de l'Orée de Bercé Béloinois, présidée par Nathalie Dupont, a signé un contrat de territoire innovant avec Sarthe Numérique représentée par Xavier Devisse, et le Département représenté par Marie-Pierre Brosset.

Ce contrat signé prévoit une participation financière de la communauté de communes pour la couverture intégrale du territoire de 1 647 000 €.

La solution fibre optique est proposée depuis juillet dernier aux sites isolés qui n'avaient pas pu être desservis dans le cadre du déploiement initial, dès lors que les habitants souscrivent une offre auprès des opérateurs présents sur le réseau.

L'engagement d'une couverture intégrale comprend également le développement du réseau au cours des 30 prochaines années, pour faire face aux besoins sur l'ensemble du territoire.

Le Département a supporté, depuis 2004, intégralement la charge financière et le risque pour le déploiement des réseaux structurants qui permettent aujourd'hui de proposer une solution fibre optique à tous les Sarthois. Pour permettre la desserte intégrale du territoire de la communauté de communes de l'Orée de Bercé Béloinois, le Département apporte spécifiquement sur ce territoire une aide complémentaire de 658 800 €.

L'objectif est que 100 % du territoire sarthois soit raccordable à la fibre en 2022.

Pour savoir si éligible à la fibre : [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr) Numéro vert 0800 800 617



*Xavier Devisse, Nathalie Dupont et Marie-Pierre Brosset signent un contrat de territoire innovant*



## Écommoy - « 100 % du territoire raccordé à la fibre en 2022 »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 22/10/2019

La fibre optique arrive. Nathalie Dupont, la présidente de la communauté de communes, a signé un Contrat de territoire innovant avec le Département.

Le Département accélère le déploiement de la fibre optique en Sarthe. Grâce au délégataire de service public Sartel THD, ce sont 300 000 prises qui vont être installées.

Sarthe Numérique a opté en 2017 pour une délégation de service public pour les besoins en évolution (télé médecine, télétravail, etc.).

**« Le Département renouvelle les Contrats territoires innovants (CTI) avec les communautés de communes. Toutes les quinze sont adhérentes à Sarthe Numérique. L'Orée de Bercé Bélinois est la dernière à signer ce contrat, détaille Xavier Devisse, directeur de Sarthe numérique. Le contrat prévoit une participation financière de la communauté de communes, pour la couverture intégrale du territoire, de 1 647 000 €. »**

Ces CTI contractualisent le partage financier entre Sarthe Numérique, les communautés de communes et le Département.

**« La communauté adhère au principe de la Sarthe, 100 % du territoire sera raccordé à la fibre en 2022 »,** annonce la présidente de la communauté de communes, Nathalie Dupont.

Les élus communautaires ont quelques réserves. **« Techniquement, la tâche n'est pas simple, surtout pour le passage en aérien de la fibre optique. L'implantation de nouveaux poteaux en bois devra être mieux encadrée, par exemple, et l'élagage des arbres susceptibles d'endommager les lignes doit être parfaitement connu des propriétaires. »**



*De gauche à droite : Xavier Devisse, directeur de Sarthe numérique ; Nathalie Dupont, présidente de la communauté de communes ; Marie-Pierre Brosset, conseillère départementale, lors de la signature du Contrat de territoire innovant, mardi, à l'hôtel communautaire.*



## Bessé-sur-Braye - Fibre optique. Un forum pour présenter les opérateurs

LE PETIT COURRIER - L'ÉCHO DE LA VALLÉE DU LOIR, le 25/10/2019

Trois mois après le premier forum local sur la fibre optique qui s'est tenu à Saint-Calais, une seconde réunion sur le même thème s'est déroulée à Bessé-sur-Braye.

Quatre fournisseurs d'accès au très haut débit internet étaient présents afin de répondre aux questions des habitants de Bessé-sur-Braye, La Chapelle-Huon et Saint-Gervais-de-Vic, secteur où rayonne le noeud de raccordement besséen.

« Cette réunion a été ouverte au public pour permettre aux personnes de se renseigner ou de s'abonner directement », explique Françoise Lelong, conseillère départementale.

Dans son allocution, Dominique le Mèner, président du Conseil départemental a annoncé que « Free vient de rejoindre les huit opérateurs nationaux déjà présents sur le réseau Sarthe numérique ».

### Pratique

Pour savoir si votre commune fait partie de la première tranche de ce vaste déploiement, connectez-vous sur [www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr). Numéro vert : 0 800 800 617.



*De nombreux usagers venus se renseigner sur les tarifs d'abonnement.*





## **Parennes - La fibre arrive dans l'ouest du canton de Sillé**

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 19/10/2019

La salle polyvalente accueillait, mardi, un forum local du numérique. Une manifestation qui concernait aussi au premier chef, la commune voisine de Rouessé-Vassé, où la fibre est en cours de déploiement.

**« Chaque semaine, nous organisons un forum commercial, auquel sont invités les neuf opérateurs qui commercialisent la fibre »**, rappelle Nicolas Hecq, de Sarthe numérique, une association du département avec les communautés de communes, qui a en charge le déploiement du réseau numérique.

**« La fibre a ouvert il y a à peu près 18 mois sur Parennes »**, précise Nathalie Pasquier-Janny, maire de la commune. **C'est un franc succès. C'était une demande de la population qui est jeune, beaucoup de 25, 50 ans. »**

Elle ajoute que **« les clients sont répartis sur tous les opérateurs présents, qui ont chacun leurs arguments comme l'absence d'engagement, la télévision, un lien avec l'opérateur historique... »**

Plus d'informations sur le site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr), qui propose un lien vers les opérateurs, une carte de l'engagement de déploiement, un test d'éligibilité aux offres.





*Plusieurs fournisseurs d'accès étaient présents au forum pour rencontrer les futurs utilisateurs de la fibre.*



## BESSÉ-SUR-BRAYE : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

# Une réunion de présentation des opérateurs fibre

Depuis 2017, la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille développe la fibre optique sur le territoire.

Ce développement se fait en collaboration avec le syndicat mixte de l'aménagement numérique porté par le Conseil départemental de la Sarthe. « *Le but de ces travaux est d'accroître l'attractivité du territoire mais également d'effacer les zones blanches Internet.* » explique Jacky Breton, le président de la Communauté de Communes, « *De plus, il s'agit d'un axe essentiel au développement économique du territoire.* »

À l'heure actuelle, le territoire VBA a déployé plus de 3.000 prises pour les deux premières tranches de travaux. « *Nous prévoyons un raccordement de 100 % du territoire en 2024. Le coût total pour la Communauté de Communes s'élève à deux millions d'euros et est subventionné par l'Europe, la Région et le Département.* »



**Une deuxième réunion à Bessé-sur-Braye**

Pour les habitants qui sont déjà raccor-

dés à la fibre, une réunion a été organisée à Bessé-sur-Braye avec les différents opérateurs fibre pour découvrir les meilleures offres et les services proposés par chacun.





## Saint-Pavace - Maine Cœur de Sarthe : la fibre pour tous fin 2022

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 18/10/2019

À la salle des loisirs, mardi, Martine Crnkovic, présidente de la commission Développement numérique du Département, et Véronique Cantin, présidente de la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, ont renouvelé le contrat de territoire innovant pour accélérer le déploiement de la fibre optique et la rendre accessible à tous les foyers, d'ici fin 2022.

Le réseau public de fibre optique, déployé sous l'égide de Sarthe numérique, irriguera chaque foyer ayant souscrit une offre fibre auprès d'un des neuf opérateurs, dont deux nationaux. À Maine Cœur de Sarthe, ce contrat prévoit plus de 8 250 prises et le développement du réseau dans les trente prochaines années.

« Je signe à deux mains pour un accès à la fibre plus rapide et moins cher », a commenté Véronique Cantin. Maine Cœur de Sarthe apporte une participation de 1 761 000 €, le Département, 704 400 € avec le concours de l'État, du Feder et de la Région.

Les habitants intéressés peuvent vérifier s'ils sont éligibles à la fibre sur le site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr) ou au Forum numérique, mardi 22 octobre, de 16 h à 19 h 30, salle des fêtes de Ballon-Saint-Mars.



*Martine Crnkovic, présidente de la commission Développement numérique du Département, et Véronique Cantin, présidente de la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, entourées des maires.*





## Domfront-en-Champagne - Un forum local pour tout savoir sur la fibre optique

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, WWW.LEMAINELIBRE.FR, le 23/11/2019

Le déploiement de la fibre optique doit être terminé en 2022. Situés en zone blanche, Mézières et Lavardin sont aujourd'hui prioritaires.

Aujourd'hui la fibre optique est une réponse aux besoins des territoires ou en moyenne dix objets sont connectés par foyer, ordinateur, tablette, smartphone, domotique.

**Aussi, Sarthe numérique s'est engagé avec le conseil départemental et la 4CPS dans un programme de déploiement de la fibre optique pour les particuliers et les entreprises avec un objectif de 100 % du territoire couvert en 2022.**

Plusieurs opérateurs disponibles

Mardi, un forum local était proposé dans l'espace Domfront pour toutes les communes de la champagne conlinoise en présence de Joël Metenier président de la CDC, Patrice Guyomard, hôte du rendez-vous, et les élus communautaires bien conscients de l'utilité de l'outil pour l'aménagement de leur territoire.

Nicolas Heck, directeur technique de Sarthe Numérique, est venu à la rencontre de nombreux habitants pour informer sur de déploiement et d'avancement du numérique dans leurs communes. *« À l'échelle départementale, il a été décidé de privilégier d'abord les communes les plus répertoriés en zone blanche comme Mézières et Lavardin qui sont aujourd'hui éligibles à la fibre. D'autres communes, La Chapelle, Cures, Domfront, Neuvillalais sont en cours de déploiement et pour une partie de Conlie et La Quinte une étude sera menée en 2020 »*, déclarait-il.

Des représentants de différents opérateurs, Orange, Nordnet, Coriolis étaient présents également pour informer les foyers sur leurs différentes offres. D'autres opérateurs sont également disponibles aujourd'hui : Free, K-Net, Ozone, Sarthe Fibre, Telwan, Videofutur.

Chaque foyer peut tester son éligibilité auprès de [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr)



Nicolas Heck de Sarthe Numérique et les élus à la rencontre des habitants.



## Sarthe édition - Comment faire pour savoir si on peut avoir la fibre ?

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR, le 07/11/2019

Dès 16 h, mardi, ils étaient nombreux à attendre l'ouverture des portes de la salle Printania pour participer au forum du numérique. Alors que la fibre optique arrive sur le territoire, comment faire pour l'avoir ?

« Dans un premier temps, il faut aller sur le site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr) et utiliser l'outil d'éligibilité pour particuliers et professionnels », explique Rémi Carrière, directeur de Sartel THD, entreprise qui déploie le réseau sur le département.

« Vous rentrez votre adresse et des pastilles s'affichent. Si vous êtes éligible, vous pouvez vous adresser à un opérateur. Une fois un contrat souscrit, il faut attendre une vingtaine de jours avant d'avoir la fibre chez soi », ajoute le directeur.



*Rémi Carrière est le directeur de Sartel THD, entreprise qui met en place le réseau de fibre optique sur le département.*

